

**RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL
2021**



**RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL
2021**



SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

• MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	8
• ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SECTORIEL	10
• ENVIRONNEMENT SOFAC	12
• PRÉSENTATION DE SOFAC	12
• DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET FINANCIÈRES	16
• DONNÉES FINANCIÈRES SOCIALES	21
• FILIALES DE SOFAC.....	22
• AFFECTATION DU RÉSULTAT	24
• PERSPECTIVES 2022	25

RAPPORT FINANCIER

• COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	28
• COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS	29
• EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2021	30
• DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES	38
• COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31/12/2021	42
• COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 31/12/2021	54
• ÉTAT DES HONORAIRES	74
• LISTE DES COMMUNIQUÉS PUBLIÉS EN 2021	75

RAPPORT ESG

• MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	79
• À PROPOS DU RAPPORT.....	80
• PÉRIMÈTRE DE REPORTING, MODÈLE IIRC	82
• A PROPOS DE L'ENTREPRISE	84
• FOCUS SUR LE DIGITAL	89
• CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	92
• NOTRE APPROCHE DU DIALOGUE	93
• NOS PARTIES PRENANTES	94
• IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES	95
• MEMBRES DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE ET COMITÉS STRATÉGIQUES	96
• CRITÈRES D'INDÉPENDANCE	101
• PARITÉ ET REPRÉSENTATION DES PARTIES PRENANTES	102
• FONCTIONNEMENT DE L'ORGANE ET RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	102
• GOUVERNANCE DE L'ÉTHIQUE	103
• NOS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	104
• LITIGES ENVIRONNEMENTAUX	105
• RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL	105
• DÉCHETS	105
• EAU, ÉNERGIE, MATIÈRES PREMIÈRES	106
• PRATIQUES RH	106
• DIVERSITÉ ET LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION	108
• LIBERTÉ SYNDICALE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE	109
• SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	110
• MAINTIEN DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA GESTION DE LA CRISE COVID ?	110
• INDEX AMMC	112
• INDICATEURS ESG	114

RAPPORT DE GESTION



• MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	8
• ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SECTORIEL	10
• ENVIRONNEMENT SOFAC	12
• PRÉSENTATION DE SOFAC	12
• DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET FINANCIÈRES	16
• DONNÉES FINANCIÈRES SOCIALES	21
• FILIALES DE SOFAC.....	22
• AFFECTATION DU RÉSULTAT	24
• PERSPECTIVES 2022	25



« La justesse de nos actions, amorcées depuis quelques années, a porté ses fruits et a permis à l'Entreprise de consolider sa position sur le marché et de poursuivre son développement, à travers la mise en œuvre de ses orientations dans la continuité du plan stratégique 2019-2024. »

Hicham KARZAZI

Directeur Général

Faire partie des leaders, c'est avant toute chose une vision, une ligne de conduite, et un état d'esprit portés par trois valeurs clés - Performance, Proximité et Citoyenneté - qui constituent la raison d'être de notre Entreprise. Elles garantissent la qualité de nos prestations et se traduisent par la recherche constante de l'excellence envers nos clients, nos partenaires et les différentes parties prenantes.

L'année 2021 a été placée sous le signe du dynamisme. Ce dynamisme s'est traduit par la signature de plusieurs conventions de partenariat avec les distributeurs automobiles, contribuant ainsi à consolider notre position de leader sur ce marché, l'extension de l'activité au leasing, et la réussite de notre première opération de titrisation de créances de loyers issus des contrats LOA.

La reprise de l'activité commerciale et une bonne maîtrise du coût du risque ont eu, comme conséquences, la progression du PNB consolidé de 17,6% et du Résultat brut d'exploitation de 18,1%, avec un rebond de 55% de la production globale. Le résultat net consolidé de l'année 2021 est passé à 193 MDH, contre un résultat déficitaire de 5 MDH en 2020.

C'est donc un bilan positif, une année 2021 qui nous a permis d'accomplir plusieurs réalisations dans notre Plan stratégique, y compris pour la dimension ESG. Les sujets liés à l'environnement, au social et à la gouvernance sont plus que jamais essentiels et représentent une opportunité pour nous de grandir durablement.

Notre ambition est de poursuivre notre trajectoire de croissance en conservant notre position de leader dans la catégorie automobile, en améliorant notre part de marché des prêts personnels et en nous tournant vers de nouvelles niches de clientèle qui nous permettront une rentabilité pérenne. Grâce à la mobilisation de nos collaborateurs, nous nous projetons dans l'avenir avec force et confiance.

Environnement économique et sectoriel

Conjoncture économique nationale

L'économie marocaine a réussi en 2021 à reprendre son souffle en tablant sur une croissance des différents agrégats macroéconomiques.

Cette reprise, selon le Haut Commissariat au Plan, est liée au ralentissement de la pandémie, à la reprise du secteur agricole et la relance de la demande extérieure.

Selon les dernières estimations du HCP sur l'année écoulée, le PIB rebondirait à 7,2%. Cette estimation s'inscrit dans la logique d'une amélioration du secteur primaire, dont la progression est prévue à 17,9% en 2021.

Malgré cette croissance, le taux d'inflation est globalement estimé à la hausse de 1,7% au terme de l'année 2021.

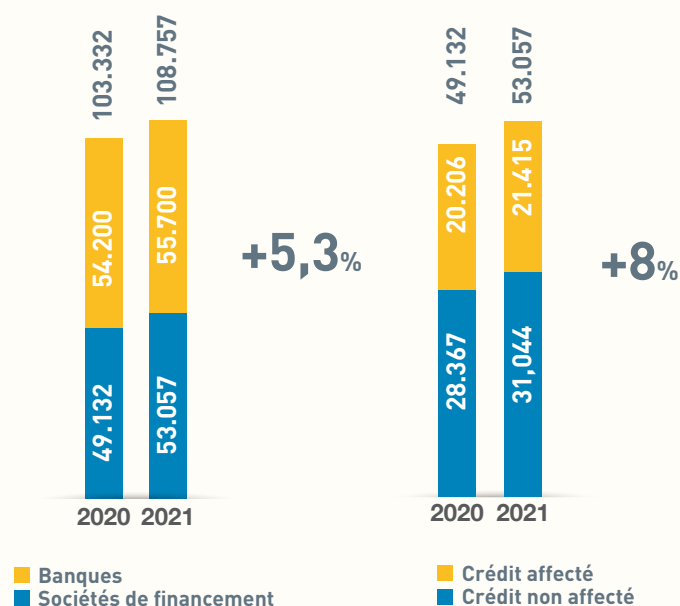
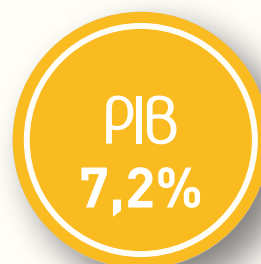
Secteur de financement

L'encours sain du crédit à la consommation a progressé de 5,3% entre 2020 et 2021 pour atteindre 108,7 milliards de dirhams :

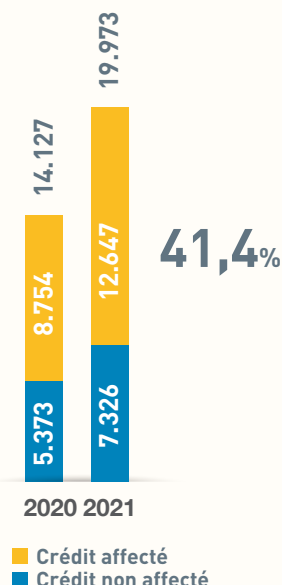
■ L'encours sain des banques a atteint 55,7 milliards de DH en 2021 contre 54,2 milliards de DH en 2020, soit une hausse de 2,7%.

■ Quant aux sociétés de financement, leur encours sain a atteint 53 milliards de DH en 2021 contre 49,1 milliards de DH en 2020, soit une hausse de 8%.

- L'encours des crédits non affectés des sociétés spécialisées dans le financement des crédits a augmenté de 6% et s'établit désormais à 21,4 milliards de dirhams.
- Pour le crédit affecté, l'encours des établissements de crédit a connu une progression de 9,4% pour atteindre 31 milliards de dirhams en 2021.

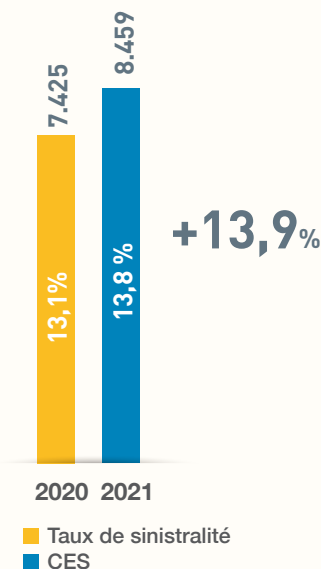


Production du secteur en MDH



La production du marché a enregistré un fort rebond de 41,4% pendant cet exercice, avec une hausse de 44,5% de la production des crédits affectés et une croissance de 35,6% de la production nette des crédits non affectés.

Créances en souffrance du secteur en MDH



Les créances en souffrance ont, également, évolué de 13,9% entre 2020 et 2021 avec un taux de sinistralité passant de 13,1% en 2020 à 13,8% en 2021, soit une hausse de 0,7 Pts.

Secteur Automobile

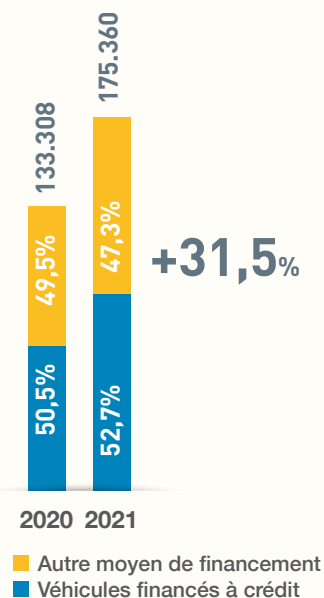
En 2021, le secteur automobile national confirme sa reprise, avec une progression de 31% après une année 2020 marquée par un recul historique des ventes de voitures neuves, lié aux effets de la crise sanitaire.

Toutefois, la pénurie des semi-conducteurs, ayant touché depuis plusieurs mois l'ensemble des constructeurs automobiles au niveau mondial, a engendré une décélération de la production, et par conséquent, des ventes de véhicules neufs, lors du deuxième semestre 2021.

Ventes automobiles neuves au Maroc

L'année 2021 a connu une hausse des ventes du marché automobile de 31,5% avec un total de ventes de 175 360 unités écoulées.

La part des ventes automobile financée à crédit a atteint 52,7% en 2021, soit une hausse de 2,2 Pts par rapport à l'année dernière, avec un total de voitures financées qui s'élève à 92 350 unités, en hausse de 37,2% par rapport à 2020.



Marché monétaire

La courbe des taux d'intérêt a connu une orientation baissière sur les compartiments primaire et secondaire, avec un taux directeur maintenu inchangé à 1,5% durant l'année 2021.

La tranche de maturité CT a connu des baisses variant dans une fourchette de 17 à 24 PBS, tandis que les maturités du segment MLT ont oscillé dans un intervalle de 11 à 30 PBS.

Environnement SOFAC

FAITS MARQUANTS

Dans la continuité du plan stratégique 2019-2024, SOFAC a poursuivi la mise en œuvre de ses orientations dans un contexte de reprise de l'activité.

L'activité a été marquée par la signature de plusieurs conventions de partenariat avec les distributeurs automobiles. SOFAC a renforcé sa part de marché de 300 pbs et consolide ainsi sa position de leader sur le marché de financement automobile en termes de production.

L'année 2021 a confirmé la présence de la société sur le marché leasing avec une production de 260 MDHS et mise en œuvre du produit garantie CCG « DAMAN ISTITMAR ».

SOFAC a réussi par ailleurs, sa première opération de titrisation des créances de loyers issues des contrats LOA. FT SOFAC AUTO LEASE devient ainsi le premier Fonds de titrisation au Maroc dédié aux créances automobiles résultant de contrats de location avec option d'achat (LOA) géré par sa filiale SOFAC STRUCTURED FINANCE.

Présentation de SOFAC

Opérateur historique et acteur majeur spécialisé dans les solutions de crédits à la consommation, SOFAC mobilise l'ensemble de ses ressources au profit du développement économique et social des différentes régions où elle est implantée.

Par le biais d'une couverture nationale assez importante, avec un réseau de 13 Agences propres et 50 Agents agréés, SOFAC contribue activement au soutien de l'activité économique, en favorisant

le développement des ménages, des professionnels et des TPE/PME.

Au 31 Décembre 2021, le capital social de l'entreprise est détenu à hauteur de 66,30% par CIH Bank, et 33,55% par Barid Al Maghrib.

Dans le cadre de l'expansion de ses activités, SOFAC transfère son expertise au profit de ses filiales et ses participations.

Structure du Capital



66,30%



33,55%

Filiales et participations



100%

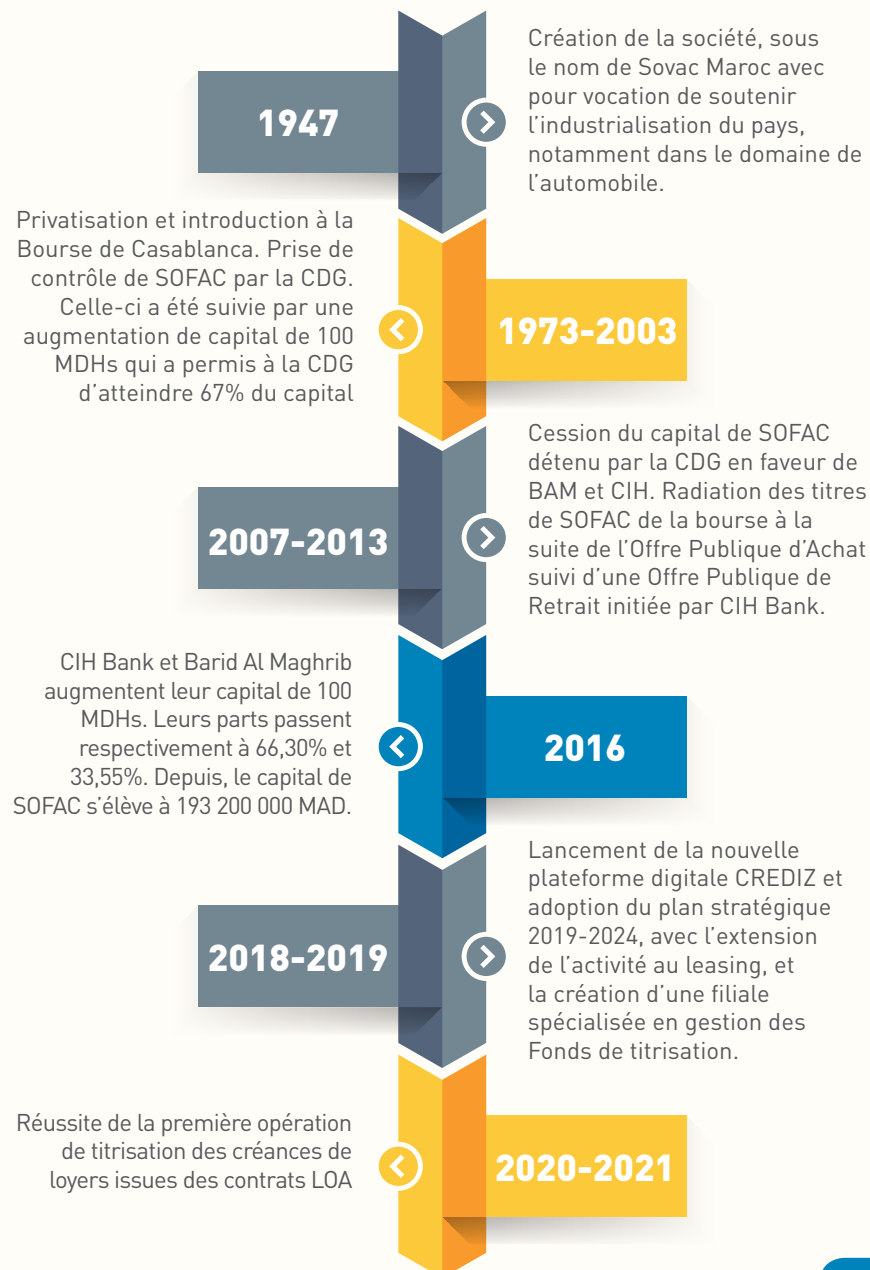


100%



15%

Dates Clés



Valeurs SOFAC



PERFORMANCE

Nous sommes engagés dans l'action, à un niveau individuel et collectif, aux côtés de nos clients, afin de leur apporter la solution de financement adéquate et leur permettre de concrétiser rapidement leurs projets.



CITOYENNETÉ

Nous veillons à mettre en œuvre des actions qui s'inscrivent dans une démarche globale de développement économique et social du pays. Nous œuvrons pour contribuer à la réussite de nos clients et partenaires qui nous font confiance et aux progrès de la société.



PROXIMITÉ

Nous sommes à l'écoute des besoins de nos clients et entretenons avec eux des relations de proximité pour leur offrir clarté, transparence et réactivité.

PRODUITS ET MARCHÉ DE SOFAC

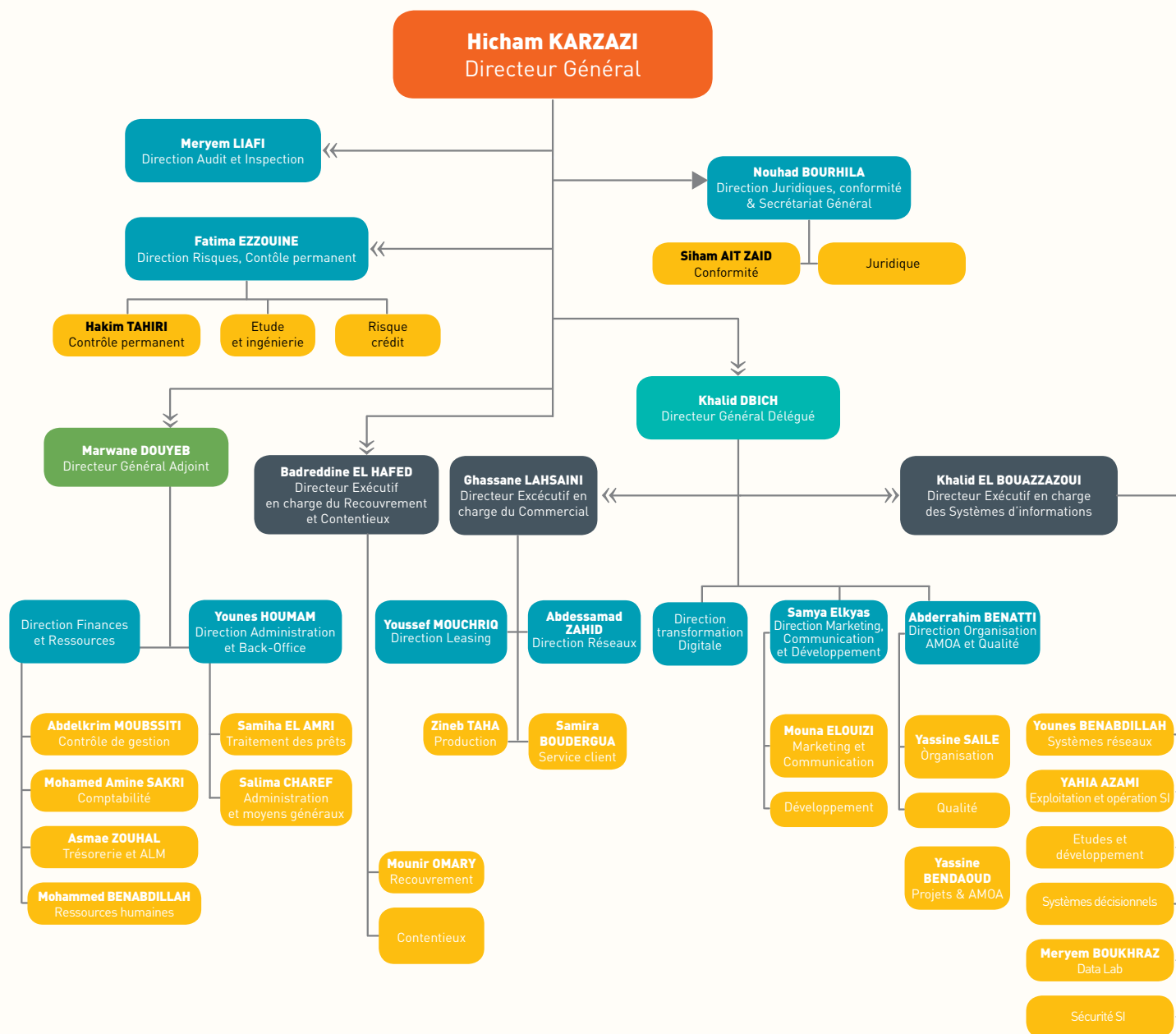
L'activité de SOFAC s'oriente aussi bien sur le marché du crédit à la consommation que sur le marché du leasing, avec des offres de financement dédiées aux ménages, aux professionnels et aux petites et moyennes entreprises, dont:

- Le crédit affecté, principalement destiné au financement d'acquisition de véhicules ou bien encore d'équipements ménagers
- Le crédit non affecté, aussi connu sous le nom de « crédit personnel » qui ne se voit lié à aucun bien spécifique

- Le leasing au profit des professionnels, des TPE et des PME, pour accompagner leurs projets de développement et leur cycles d'investissement, aussi bien pour l'acquisition de biens immobiliers (CBI) que mobiliers (CBM).

SOFAC propose, en outre, la gestion pour compte au profit de ses partenaires et actionnaires de référence, leur permettant d'une part, de bénéficier de l'expérience de SOFAC dans le secteur du crédit à la consommation, et d'autre part, l'externalisation d'une partie ou l'intégralité de l'activité de distribution de crédit.

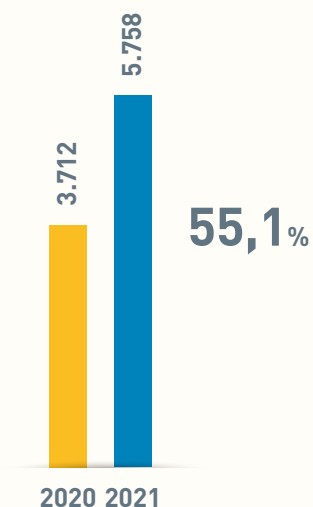
ORGANIGRAMME



Données opérationnelles et financières

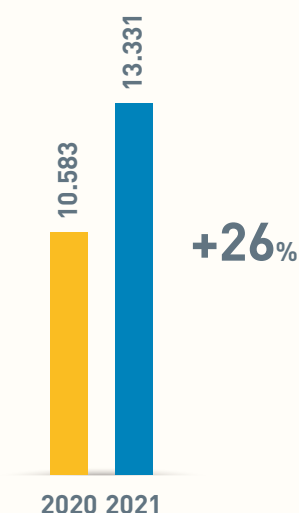
Réalisations opérationnelles

Production globale
en MDH



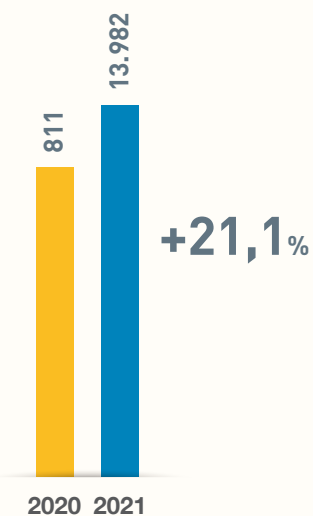
La production globale, aussi bien portée que gérée, enregistre une hausse importante de plus de 55% en 2021 et s'établit ainsi à 5,7 milliards de dirhams.

Encours global
en MDH



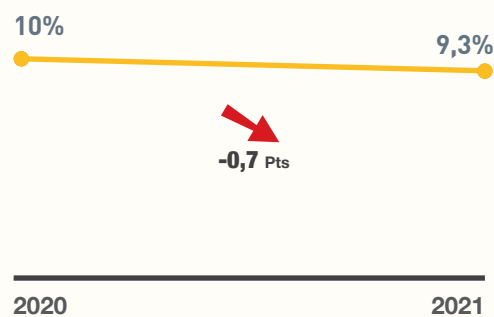
L'encours global a atteint 13,3 milliards de dirhams en 2021, soit une évolution de 26% par rapport à l'exercice précédent.

Créances en souffrances
en MDH



Les créances en souffrance ont augmenté de 21,1% par rapport à 2020, pour atteindre 982 millions de dirhams en 2021

Taux de sinistralité



Le taux de sinistralité s'établit ainsi à 9,3% en 2021 contre 10% en 2020.

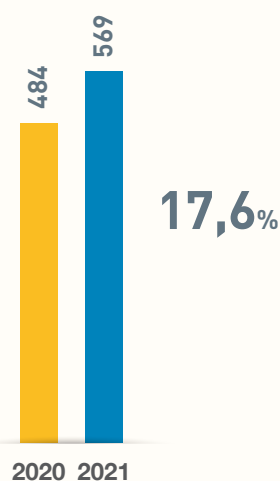
Données financières consolidées

Périmètre de consolidation de SOFAC

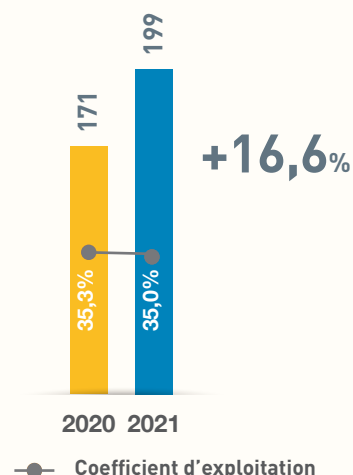
Le périmètre de consolidation de SOFAC se définit comme suit :

Sociétés consolidées	Capital social (kdh)	Contrôle	Intérêts	Méthode de consolidation
SOFAC	193.200	100%	100%	Etablissement consolidant
SOFASSUR	100	100%	100%	Intégration globale
Sofac Structured Finance	2.000	100%	100%	Intégration globale

Produit net bancaire
en MDH



Charges générales d'exploitation
en MDH



Produit net bancaire

Le PNB consolidé s'élève à 569 MDH, contre 484 MDH l'exercice précédent. Cette amélioration de 17,6% est imputée à :

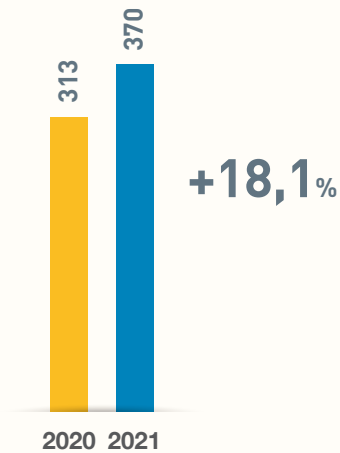
- La progression de la marge sur intérêt de 20,7%, avec des produits d'intérêts qui passent de 516 MDH à fin 2020 à 631 MDH à fin 2021 ;
- la stabilisation de la marge sur commission à 76 Mdh.

Charges générales d'exploitation

Les charges d'exploitation consolidées sont en hausse de 16,6% par rapport à 2020, dûes principalement à la reprise de l'activité en 2021.

Le coefficient d'exploitation ressort à 35%, en baisse de 30 Pbs par rapport à 2020.

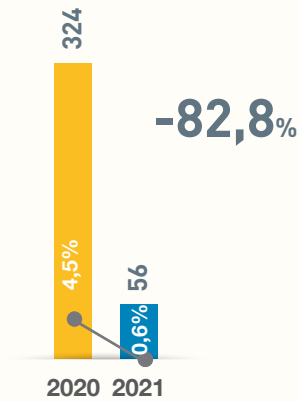
Résultat brut d'exploitation en MDH



Résultat brut d'exploitation

A fin 2021, le résultat brut d'exploitation consolidé s'établit à 370 MDH, en croissance de 18,1% comparativement à l'exercice 2020.

Charge du risque en MDH



Charge du risque

La charge du risque consolidée enregistre une amélioration significative, en passant de 324 MDH à 56 MDH.

Ainsi, le coût du risque passe de 4,5% en 2020 à 0,6% fin 2021.

Résultat net en MDH



Résultat net

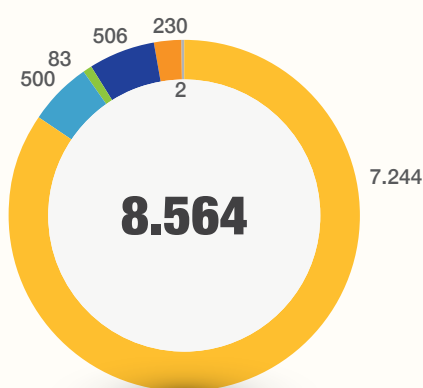
Le résultat net consolidé de l'année 2021 s'élève à 193 MDH, contre un résultat déficitaire de 5 MDH en 2020.

Cette progression est la conséquence de la reprise de l'activité commerciale et l'amélioration significative des indicateurs de risques.

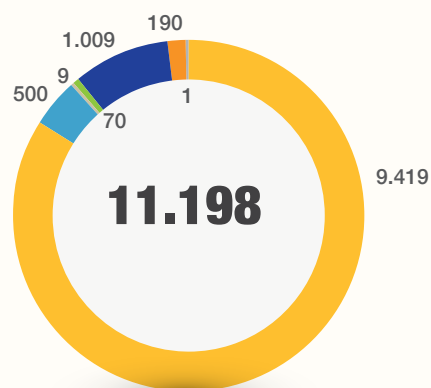
Postes du bilan consolidé

Structure des emplois

Structure de l'actif 2020
en MDH



Structure de l'actif 2021
en MDH



- Créances sur la clientèle
- Actifs financiers à la juste valeur par résultat
- Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres
- Prêts et créances /établ. de crédit, au coût amorti
- Autres actifs
- Immo incorporelles et corporelles
- Trésorerie

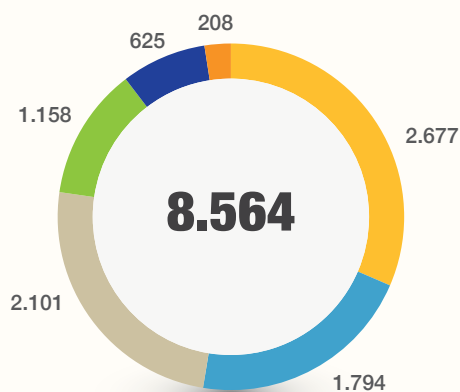
En 2021, le total de l'actif du bilan s'élève à 11.198 MDH, en hausse de 31% par rapport à l'année précédente.

Cette hausse concerne principalement :

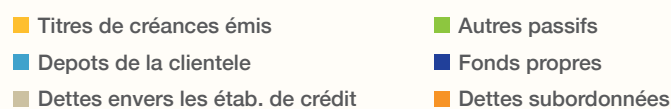
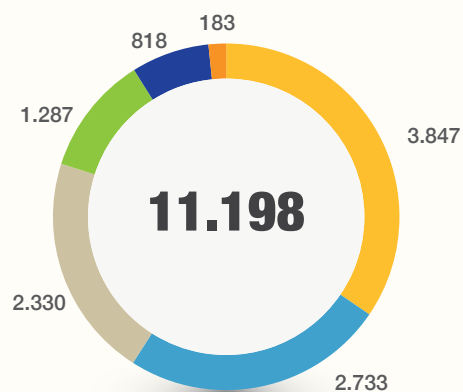
- Les créances sur la clientèle, ayant évolué de 30%, soit une augmentation de 2.175 MDH.
- Les autres actifs, ayant augmenté de 500 MDH.

Structure des ressources

Structure du passif 2020
en MDH



Structure du passif 2021
en MDH



Du côté du passif, l'augmentation s'explique par :

- L'augmentation des titres de créances émis de 44%, dans un marché de dette privée dynamique en 2021 offrant de bonnes opportunités de refinancement, compte tenu du niveau bas de la courbe des taux.
- L'accroissement des dettes envers la clientèle de 52%, et des dettes envers les établissement de crédit et assimilés de 11%.
- L'amélioration des fonds propres de 31% comparativement à l'année précédente en se chiffrant à 818 MDH.

Données financières sociales

Compte de résultat social

Au titre de l'année 2021, le produit net bancaire social s'élève à 593,5 MDH, en amélioration de 23,3%, résultat de l'évolution de l'encours moyen de 27,5% entre 2020 et 2021.

Suite à la relance de l'activité, les charges d'exploitation sont en hausse de 30,9% par rapport à 2020. Le coefficient d'exploitation est ainsi à 44,5%, contre 41,9% à fin 2020.

La dotation pour créances en souffrance constituée en 2021 a connu une hausse de 11,3%, en s'établissant à 121,5 MDH. Il en ressort un coût du risque normatif de 1,4%, en baisse de 0,1 pts par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net social de SOFAC enregistre une progression significative, passant de 17,3 MDH à 133,8 MDH à fin 2021, soit une évolution de plus de 100%. Cette progression est la conséquence de la reprise de l'activité commerciale et la stabilisation des indicateurs de risques.

Postes du bilan social

Le total bilan social en 2021 s'élève à 11.144 MDH, en amélioration de 31% par rapport à l'année précédente.

Côté actif, cette hausse s'explique par :

- Les immobilisations en crédit bail et en location, ayant évolué de 51,1%, soit une augmentation de 1.669 MDH ;
- L'évolution des créances sur la clientèle ayant connu une progression de 15,4% par rapport à 2020 ;
- Les titres de participation et emploi assimilés, quant à eux, ont enregistré une progression de 95,7%, à la suite la détention de parts résiduelles issue de l'opération de la titrisation.

Du côté du passif, l'augmentation concerne principalement :

- L'augmentation des titres de créances émis de 43,7%
- L'accroissement des dettes envers les établissements de crédit et assimilés de 10,9%, en augmentation de 228 MDH
- L'amélioration des fonds propres de 20,2% comparativement à l'année précédente.

Par ailleurs, SOFAC s'inscrit, en conformité des dispositions de la loi 32-10 du code de commerce complétant la loi 15-95, relative au respect des délais de paiement stipulés.

Filiales de SOFAC

Au 31 décembre 2021, SOFAC détient deux filiales, à savoir le cabinet de courtage d'assurance SOFASSUR et la société de gestion des Fonds de titrisation SOFAC STRUCTURED FINANCE .

SOFAC STRUCTURED FINANCE (SSF)

Dénomination sociale	SOFAC STRUCTURED FINANCE « SSF»
Siège social	57, bd. Abdelmoumen, Casablanca
Capital social	2 000 000 Dh
Date de création	Juillet 2019
% du capital et du droit de vote tenu par SOFAC	100%

SOFAC a créé en juillet 2019, sa filiale société de gestion de Fonds de Placements Collectifs en Titrisation « SOFAC STRUCTURED FINANCE », après obtention de l'aval du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, et suite à l'avis favorable de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

Activités gérées

SSF a pour mission principale la réalisation d'opérations de titrisation, au Maroc ou à l'étranger, et la gestion de Fonds de Placements Collectifs en Titrisation (FPCT), conformément à la réglementation en vigueur.

Principaux indicateurs

En KDH	2020 R	2021 R	Ecart N vs N-1
Produits d'exploitations	2 100	2 166	3,1%
Charges d'exploitation	(2 559)	(2 836)	10,9%
Résultat d'exploitation	(459)	(670)	46,1%
Résultat financier	0	5	0,0%
Impôt sur la société	0	0	0,0%
Résultat net	(459)	(665)	45,0%

Le résultat net de SSF, à fin 2021, est déficitaire de 665 KDH. Les produits d'exploitation s'élèvent à 2,2 MDH.

L'exercice 2021 a été marqué par l'agrément du Règlement de Gestion du Fonds de Placements Collectifs en Titrisation «FT SOFAC AUTO LEASE», par l'AMMC, en date du 22 octobre 2021.

SOFASSUR

Dénomination sociale	SOFASSUR
Siège social	57, bd. Abdelmoumen, Casablanca
Capital social	100 000 Dh
Date de création	23 juillet 2009
% du capital et du droit de vote tenu par SOFAC	100%

Créé en Juin 2009, SOFASSUR est un cabinet spécialisé dans le courtage en assurances toutes branches. Il est régi par la loi 17-99 portant sur le code des assurances de 2002.

SARL au capital social de 100 000 Dirhams et filiale à 100% de SOFAC, elle doit sa création à la volonté de celle-ci de présenter des produits intégrés liés à la distribution du crédit.

En termes de synergie, SOFASSUR permet à SOFAC de développer l'activité crédit assurance et d'intervenir pour la commercialisation des produits dommages et vie avec une gestion efficace et personnalisée de tout type de contrat d'assurance y compris le portefeuille SOFAC.

Activités gérées

- Une proposition des produits phares d'assurance qui permettent de vendre davantage de crédits automobiles.
- Une meilleure gestion des sinistres Vie et Non Vie.
- Une amélioration de l'amortissement des charges fixes, profitant des synergies offertes par la distribution des deux produits.
- Une réduction, pendant toute la durée du crédit, du risque lié à la couverture des véhicules, objet de garantie constituée à l'octroi du prêt.

Principaux indicateurs

En KDH	2020 R	2021 R	Ecart N vs N-1
Produits d'exploitations	38 064	46 243	21,5%
Charges d'exploitation	(1 784)	(2 067)	15,9%
Résultat d'exploitation	36 280	44 176	21,8%
Résultat non courant	(0)	(928)	NS
Impôt sur la société	(11 174)	(13 629)	22,0%
Résultat net	25 182	29 708	18,0%

Au terme de l'année 2021, SOFASSUR a pu maintenir sa tendance haussière grâce à l'augmentation des produits d'exploitation, enregistrant une progression de 21,5%, en passant de 38,1 MDH à 46,2 MDH.

Les charges d'exploitation ont connu une augmentation s'élevant à 15,9%.

Le résultat net a enregistré une hausse de 18%, en passant de 25,2 MDH à 29,7 MDH fin 2021.

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels, décide d'affecter le bénéfice net comptable de 2021 comme suit :

Bénéfice de l'exercice	133.762.119,29 DH
Report à nouveau antérieur	172.383.816,34 DH
Réserve légale	0,00 DH
Bénéfice distribuable	306.145.935,63 DH
Dividendes à distribuer	88.292.400,00 DH

(45,7 Dirhams par action, distribuable le 24 juin 2022)

Le Report à nouveau après affectation est de 217.853.535,63 DH

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale, approuve les comptes et les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tel qu'ils lui ont été présentés.

Perspectives 2022

Conformément aux orientations stratégiques, SOFAC continuera son développement vers des niches clientèles nouvelles qui lui permettront une rentabilité pérenne. Etant déjà lancée sur le marché du leasing et les financements structurés, SOFAC a comme ambition de conquérir de nouveaux marchés et de développer de nouvelles activités GPC.

La stratégie de SOFAC consiste à conserver sa position de leader dans la catégorie automobile et améliorer la part de marché des prêts personnels et plus particulièrement les clients bancaires et fonctionnaires, tout en maintenant son leadership sur la clientèle retraitée.

Avec la reprise graduelle de l'activité du marché du leasing, l'entreprise prévoit de poursuivre les efforts déployés sur ce segment pour développer sa productivité.

De même et dans la continuité de la mise en place de nouveaux produits d'assurance, SOFASSUR diversifie son catalogue de produits afin de soutenir sa rentabilité. L'année 2022 devrait confirmer cette tendance avec la montée en charge de ce produit et la mise en place de nouvelles offres.

En 2022, la stratégie de refinancement vise l'optimisation des coûts de refinancement, en profitant des opportunités de taux offerts sur le marché de la dette privée, aussi bien via l'extension de l'enveloppe du programme BSF, que par le recours à la titrisation comme levier de refinancement et d'optimisation des Fonds propres.

Hicham KARZAZI
Directeur Général

RAPPORT FINANCIER



• COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	28
• COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS	29
• EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2021	30
• DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES	38
• COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31/12/2021	42
• COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 31/12/2021	54
• ÉTAT DES HONORAIRES	74
• LISTE DES COMMUNIQUÉS PUBLIÉS EN 2021	75

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 Février 2022

INDICATEURS SOFAC (EN MDHS)

PRODUCTION	4 218	(+70%)
ENCOURS BRUTS	10 577	(+30%)
PNB CONSOLIDE	568	(+18%)
PNB SOCIAL	594	(+23%)
RBE CONSOLIDE	376	(+18%)
RBE SOCIAL	329	(+18%)
RN CONSOLIDE	193	(+199 MDH)
RN SOCIAL	134	(+116 MDH)

Évolution par rapport à Décembre 2020

Le Conseil d'Administration de SOFAC s'est réuni le 14 Février 2022, sous la présidence de Monsieur Lotfi SEKKAT, afin d'examiner l'activité de l'année et d'arrêter les comptes de l'exercice 2021.

FAITS MARQUANTS

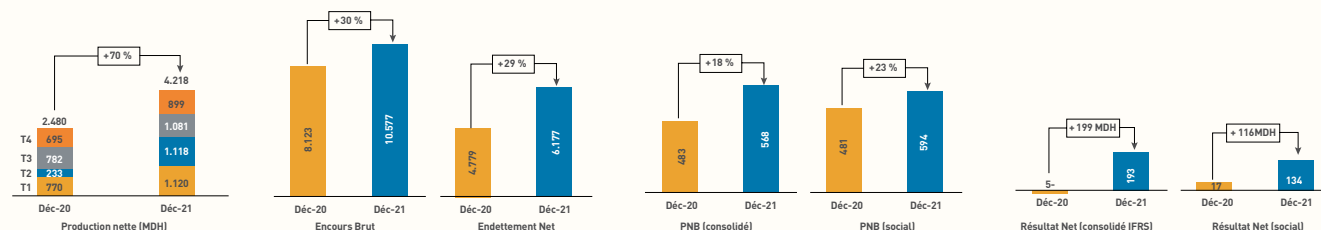
Dans un contexte de reprise économique, l'année 2021 a été marquée par une évolution positive du marché du crédit à la consommation qui a connu un rebond de 41%.

SOFAC a renforcé sa part de marché de 300 pbs et consolide sa position de leader dans le financement automobile en terme de production.

L'année 2021 a confirmé la présence de SOFAC sur le marché Leasing avec une production de 260 MDH, portant l'encours Leasing à 267 MDH.

La société a réussi par ailleurs sa première opération de titrisation des créances de loyers issues des contrats LOA.

SOFAC consolide ainsi la solidité de ses fondamentaux avec la progression de son Encours, son PNB et ses résultats nets.



La distribution du crédit durant l'exercice 2021 a augmenté de 70% comparativement à l'exercice précédent et s'établit ainsi à 4.218 MDH.

Au terme de l'exercice 2021, SOFAC porte l'encours des crédits distribués à 10.557 MDH, en progression de 30% comparativement à fin 2020. L'encours de la dette a évolué de 29%. Cette hausse est corrélée à celle de la nouvelle production.

Conséquemment à l'évolution de l'encours, le PNB au titre de l'année 2021, enregistre une hausse de 18% pour s'établir à 568 MDH. Sur base sociale, le PNB s'apprécie de 23% par rapport à l'exercice 2020 et s'établit à 594 MDH.

La société clôture l'exercice 2021 avec un résultat net consolidé de 193 MDH. Par ailleurs, le résultat net social ressort à 134 MDH, en croissance de 116 MDH comparé à celui de l'exercice précédent. Cette progression est conséquente à la reprise de l'activité commerciale et la stabilisation des indicateurs de risques.

Au terme de la présentation, le Conseil d'Administration a validé le projet d'arrêté des comptes en félicitant le management pour ces réalisations. Il a également marqué sa confiance quant aux perspectives d'évolution de la société.

Le Conseil d'Administration

COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS

Dans la continuité du plan stratégique 2019-2024, SOFAC a poursuivi la mise en œuvre de ses orientations dans un contexte de reprise de l'activité.

L'activité a été marquée par la signature de plusieurs conventions de partenariat avec les distributeurs automobiles. SOFAC a renforcé sa part de marché de 300 pbs et consolide ainsi sa position de leader sur le marché de financement automobile en termes de production.

L'année 2021 a confirmé la présence de la société sur le marché leasing avec une production de 260 MDHS et mise en œuvre du produit garantie CCG « DAMAN ISTITMAR ».

SOFAC a réussi par ailleurs, sa première opération de titrisation des créances de loyers issues des contrats LOA. FT SOFAC AUTO LEASE devient ainsi le premier Fonds de titrisation au Maroc dédié aux créances automobiles résultant de contrats de location avec option d'achat (LOA) géré par sa filiale SOFAC STRUCTURED FINANCE.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2021

PREAMBULE

REFERENTIEL COMPTABLE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe SOFAC à compter du 1^{er} janvier 2020 avec bilan d'ouverture et au 1^{er} janvier 2019, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

BASES DE PRESENTATION

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe SOFAC sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels de SOFAC SA et des entités sur lesquelles elle exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse. La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus. Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette.

Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
ou
- le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable

totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les

résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre. La liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie ci-dessous :

A fin décembre 2021, le périmètre de consolidation du Groupe SOFAC inclut les entités ci-après :

DÉNOMINATION SOCIALE	31/12/2020		31/12/2021		Méthodes de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE « SSF »	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dette financière) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat.

CONTRATS DE LOCATION SOUS IFRS 16

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, publiée le 13 janvier 2016, est entrée en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019.

IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location »).

Les contrats de location (Location financement et Location simple) sont traités de la même manière. Il en résulte une comptabilisation au bilan de tous les contrats de location :

- d'un Droit d'utilisation sur l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations ;
- d'une Dette locative, au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

La nouvelle norme fait la distinction très claire entre la définition d'un contrat de location (le client obtient le contrôle sur l'utilisation d'un actif) et d'un contrat de service (le fournisseur conserve le contrôle de l'utilisation de l'actif).

Méthode de transition :

Pour la transition, le Groupe SOFAC a opté pour l'approche rétrospective modifiée. La méthode implique la prise en compte des frais de location restants dus au 1er janvier 2019 et le calcul de la valeur nette des contrats de location en utilisant le taux d'emprunt marginal moyen pondéré (et non le taux d'actualisation implicite dans le contrat). La valeur nette des actifs loués est égale au passif à compter du 1er janvier 2019.

Exemptions d'utilisation :

Le Groupe SOFAC a utilisé les deux exemptions proposées par la norme :

- L'une porte sur les contrats ayant une durée inférieure ou égale à un an ;
- L'autre sur les locations d'actifs de faible valeur (le chiffre cité est de 5 000 USD).

Durée et typologie des contrats de location simples retenues :

La durée appliquée dépend de la nature des contrats concernés :

- Location des agences dont la durée appliquée est de 9 ans.

- Location des logiciels et matériels informatiques dont la durée appliquée est celle du contrat

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13. La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1** : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.
- **Niveau 2** : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;
- **Niveau 3** : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer. Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés. L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :
 - Soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (HTC : Hold To Collect) ;
 - Soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (HTCS : Hold To Collect and Sell) ;
 - Soit vendre l'actif (HTS: Held for Sale).

L'établissement doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts (« Solely Payment of Principal and Interest « SPPPI ») pour comptabiliser les instruments financiers au coût amorti. Dans le cas contraire, ils sont obligatoirement comptabilisés à la juste valeur, ce qui se matérialise par l'intention de vendre un actif, et se traduit par des impacts sur le compte de résultat ou sur les réserves pour des catégories d'actifs spécifiques.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à

détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit. Tous les actifs financiers détenus par le Groupe SOFAC sont évalués au coût amorti.

Dépréciation des instruments financiers

La norme IFRS 9 remplace le modèle de pertes encourues d'IAS 39 par un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues »

Elle concerne les instruments financiers tels que les placements de trésorerie, les prêts et les engagements hors bilan donnés à la clientèle ainsi que les titres et les instruments financiers à la JV par capitaux propres recyclables (JV OCI)

La norme IFRS 9 introduit :

- Un principe nouveau de provisionnement des encours sains et non sensibles (dépréciation dès l'octroi) ;
- Trois « stages » dans lesquels sont classés les actifs en fonction de leur qualité de crédit. Les modalités de calcul des dépréciations diffèrent d'un stage à un autre, ce qui nécessite le suivi de la dégradation significative du risque de crédit depuis la date d'octroi.
- De nouveaux paramètres pour le calcul des provisions :
 - ECL (expected credit loss) « point in time » par opposition à l'expected loss (EL) bâlois " Through the cycle "
 - L'intégration du forward looking : il s'agit d'intégrer les évolutions éventuelles de certains agrégats pertinents (données prospectives) dans l'appréciation de défaut des actifs ou groupes d'actifs.

Modèle à 3 stages :

Selon la norme IFRS 9, les modalités de calcul des pertes attendues sur les actifs financiers dépendent de la classe ou du niveau de risques à laquelle appartiennent ces actifs. La norme prévoit trois (3) stages distincts selon le niveau de dégradation de risque d'un actif depuis l'origination :

- **Stage 1** : loge les actifs financiers sains n'ayant pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation sur les actifs de cette catégorie correspond à la perte attendue sur un horizon de 12 mois.
- **Stage 2** : reprend les actifs considérés comme risqués ou dont la qualité de crédit s'est significativement détériorée sans qu'aucune perte de crédit n'ait cependant été observée. Pour ces actifs, la dépréciation représentera alors la perte de crédit attendue sur la durée de vie totale du contrat [jusqu'à sa date d'échéance].
- **Stage 3** : comprend les actifs dont la qualité s'est significativement détériorée et une perte est observée au point que la recouvrabilité du principal est mise en cause. Comme pour les actifs en stage 2, la dépréciation sera estimée « à maturité ».

Options de staging retenu par SOFAC :

- **Bucket 1**: Aucun impayé ;
- **Bucket 2** : 1 et 2 impayés ou Dossier ayant atteint le défaut historiquement et régularisé par la suite ;
- **Bucket 3** : (défaut) : Les dossiers présentant 3 impayés et plus.

La méthodologie la plus appropriée de calcul des ECL est le cas général. SOFAC dispose de toutes les données historiques sur son portefeuille permettant de calibrer les paramètres du risque (EAD, PD et LGD) et ainsi de calculer les pertes de crédit attendues.

- **La Probabilité de Défaut (PD)** : représente le taux de passage en défaut. Elle est issue des matrices de transitions calculées sur l'historique des impayés (mois par mois).

- **La LGD (Loss Given Default)** : représente le montant de la perte en cas de défaut. La LGD est calculée à partir des courbes de récupération des créances contentieuses et calibrée pour les créances non contentieuses par un historique de passage en contentieux tenant compte du taux de retour en sain.

- **L'EAD (Exposure At Default)** : représente l'exposition en cas de défaut en prenant en considération les remboursements par anticipation.

Les remboursements anticipés concernent tout le portefeuille. Ils sont observés et un historique de tous les remboursements anticipés est disponible pour le calcul du taux de remboursement annuel empirique.

- **L'ECL (Expected Credit Loss)** : représente la perte de crédit attendue à maturité.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes :

Le modèle du coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers et possédant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chacun des composants est amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

Le modèle de la réévaluation peut être retenu lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. Le montant comptabilisé dans ce cas correspond à la juste valeur de l'immobilisation à la date

de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et des pertes de valeur. La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur : correspond au prix qui serait perçu à l'occasion de la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour transférer une dette, dans le cadre d'une opération conclue à des conditions normales par des intervenants de marché, à la date de l'évaluation.

La valeur résiduelle : correspond au prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité : désigne la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Pour les besoins de la FTA (First Time Adoption), le groupe SOFAC a opté pour la réévaluation à la juste valeur pour les terrains et immeubles d'exploitation et pour l'application de l'approche par composants pour les mobiliers et matériels. Les immobilisations concernées par les retraitements en FTA se présentent comme suit :

Categorie	Libelle	Nature de la valeur retenue
Immeubles d'exploitation	Siege SOFAC	Réévaluation
Immeuble d'exploitation	Agence RABAT	Réévaluation

Pour les évaluations ultérieures (post-FTA), les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle du coût amorti calculé sur la base de ce qui suit.

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50 ans
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30 ans
Catégorie C	Étanchéité, électricité, précâblage	15 ans
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10 ans

Type	Durée en social	Durée utilité IFRS
Matériel roulant	5 ans	5 ans
Matériel informatique	Entre 5 et 10 ans	Entre 5 et 10 ans
Matériel de bureau	5 ans	5 ans
Mobilier de bureau	Entre 5 et 10 ans	10 ans
Autres matériel et mobilier	5 ans	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe SOFAC mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

ou

- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;

ou

- le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le groupe SOFAC dispose d'une police d'assurance maladie pour le compte du personnel Actif Permanent et des retraités. Les retraités bénéficient gratuitement de la couverture maladie post emploi.

Cette couverture maladie est viagère pour l'ensemble des retraités. En outre, les conjoints et les ayants droit bénéficient de la couverture médicale tant que l'ouvrant droit (i.e. le retraité) est en vie. En cas de décès de ce dernier, ils ne sont plus couverts par le contrat.

Sur la base de notre analyse, l'assistance médicale postérieure à l'emploi est classée comme un régime d'avantages à prestations définies au sens de la norme IAS 19 qui doit être évalué et comptabilisé.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale. Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

JUGEMENTS UTILISÉS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
- L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement)
- Des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.

Dispositif de gestion des risques

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, Sofac a procédé à la formalisation de politiques et chartes des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques auxquels la société est exposée, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques et chartes sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par les plus hautes instances de la société.

Risque de crédit

a – Politique de gestion du risque de crédit

Le Risque de Crédit est le risque de non-remboursement par des clients de leurs engagements envers la société, partiellement ou en intégralité, dans les délais et dans les conditions convenues, et qui pourrait entraîner une perte financière pour ladite société. C'est la catégorie de risque à laquelle la société est la plus exposée, qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque et s'étend par nature au risque de concentration.

Sofac a mis en place une politique de gestion du risque de crédit. Elle a pour but de fournir, aux différentes entités de la société, des principes applicables à leurs activités, dès lors qu'elles sont susceptibles de générer un Risque de Crédit ou de contrepartie pour compte propre.

b – Comitologie

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité. Il s'agit notamment du :

- Comité des Risques : assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels l'établissement est exposé
- Comité Risque de crédit : désigne des comités de crédit, valide les règles d'octroi et le manuel d'acceptation, valide les seuils d'acceptation par les grilles de scoring,

valide les grilles de délégation de pouvoirs, suit périodiquement les indicateurs de risque.

c – Structuration des opérations de crédit

Chaque opération de crédit doit être structurée selon les procédures en place et elle doit avoir :

- Un objet économique avéré ;
- Une maturité en conformité avec l'objet du crédit ;
- Un revenu en adéquation avec le risque pris par la société. La tarification doit être en adéquation avec le niveau de Risque de Crédit des contreparties ;
- Une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie ;
- Une garantie ou sûreté pour conforter la position de la société à travers au moins un contrat de crédit.

d – Scoring

Le scoring est un modèle statistique développé sur la base du comportement historique des clients, sur au moins 3 ans, à travers une régression logistique pour prédire le défaut des clients futurs.

Le scoring des demandes émanant des contreparties joue un rôle primordial dans l'appréciation du degré de Risque de Crédit du portefeuille des engagements de Sofac et par la suite dans la prise de décision.

Pour la clientèle de Sofac, les décisions d'octroi sont prises sur la base d'un système de scoring spécifique et complété par des règles d'octroi relatives à chaque type de produit et chaque catégorie de clientèle. Le pilotage du processus de mise en œuvre et de la validation du système de scoring incombe à l'entité Risque de Crédit qui assure le maintien de ce dispositif.

L'entité Risque de Crédit assure la surveillance de la qualité du scoring semestriellement à travers des reportings spécifiques mesurant la stabilité et la performance du score.

e – Surveillance des risques – contrôles à priori

Avant tout déblocage de crédit, une série de contrôles est systématiquement réalisée :

- Contrôle des données du dossier de crédit ;
- Contrôle du respect du niveau de délégation ;
- Contrôle de la conformité de la documentation juridique ;
- Contrôle des données saisies au niveau du système d'information ;
- Contrôle du respect des limites de concentration.

f – Surveillance du portefeuille des engagements

La surveillance du portefeuille des engagements se fait par le biais de plusieurs indicateurs, tant au niveau du risque à l'octroi qu'au niveau du risque en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à posteriori qui consistent à identifier et à suivre l'ensemble des engagements de la société selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : les produits, les maturités, les clients, les groupes d'affaires, les segments de clientèle, les règles d'octroi, les catégories de créances (saines et en souffrance), les secteurs d'activité, les agences, les zones géographiques, les types de sûreté, etc.

g – Limites de concentration

Les engagements de SOFAC sont maintenus dans les limites globales, dites limites de concentration, fixées dans le respect de la réglementation. Ces limites sont revues, autant que nécessaire en tenant compte notamment du niveau des fonds propres de la société et de chacune de ses entités, et sont validées par le Comité Risque de Crédit.

h – Délégation de pouvoirs

Ce principe régit l'octroi de nouveaux prêts et le renouvellement des crédits. A partir d'un seuil d'encours client et pour les demandes non acceptées systématiquement, au moins deux personnes, dont impérativement une de

l'entité Risque de Crédit, doit approuver ces demandes.

La prise de décision est basée sur le principe de la délégation individuelle du pouvoir d'approbation. L'autorité d'approbation est accordée à des individus - *intuitu personae* - sur la base de leur expérience, jugement, compétence et formation professionnelle.

Risque opérationnel

Conformément à la réglementation en vigueur, Sofac définit le risque opérationnel comme étant le « risque de perte résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

a – Processus de gestion du risque opérationnel

Le processus de gestion des risques opérationnels au sein de Sofac est composé de méthodologies et pratiques liées aux activités d'identification, d'évaluation, de suivi et de traitement des risques opérationnels.

Identification des risques :

L'identification des risques opérationnels liés à l'activité de l'établissement a pour objectif de recenser l'ensemble des défaillances (avérées / potentielles) pouvant avoir une incidence sur le fonctionnement de ses processus, et par conséquent empêcher l'atteinte de ses objectifs.

Un risque se caractérise par une ou plusieurs causes génériques (Déclencheur(s) de l'évènement de risque), une catégorie d'évènement bâloise et une ou plusieurs conséquences.

Evaluation des risques :

La gravité d'un risque se mesure selon deux paramètres :

- Le niveau de fréquence ;
- Le niveau d'impact du risque (la sévérité)

La connaissance de ces deux paramètres permet de positionner les risques sur une matrice « Fréquence x Impact » et de classer les risques selon une échelle de gravité.

Indicateurs de suivi des risques :

Les indicateurs de suivi des risques (Key Risk Indicators : KRI) offrent une vision instantanée des modifications de l'environnement de risque et de contrôle interne, pouvant avoir un impact sur le profil de risque de la société. L'objectif consiste, pour chaque processus ou ensemble de processus, à déterminer ce qui peut renforcer l'occurrence d'un événement de pertes, c'est-à-dire les sources potentielles à l'origine d'une dégradation du profil de risque de la société. Ces indicateurs comportent généralement des seuils, dont le dépassement déclenche la mise en œuvre d'actions préventives.

Mécanisme de couverture des risques :

Une bonne maîtrise du risque opérationnel dans la société nécessite, outre une bonne mesure du niveau de risque, la mise en place et le suivi de dispositifs visant à prévenir ou à atténuer le risque opérationnel. Il existe 4 types de mécanismes de couverture du risque opérationnel :

- Les mesures de prévention sur les occurrences, qui visent à agir sur la diminution de la fréquence d'occurrence des risques ;
- Les mesures de prévention sur les impacts, qui visent à agir sur l'atténuation de l'impact financier, en cas de survenance de la défaillance ;
- Les mesures de contrôle qui visent à anticiper la survenance d'un risque ou à en éviter sa propagation à la défaillance ;
- Les assurances qui permettent de diminuer l'impact financier d'une défaillance.

Collecte des incidents :

Un incident correspond à la survenance effective d'un risque au sein de la société. Il peut provoquer :

- Une ou plusieurs pertes opérationnelles ;
- Un incident sans impact financier, i.e. « quasi-perte » ;

- À la fois une (ou des) perte(s) ainsi que des impacts non financiers.

Un incident doit nécessairement être relié à un risque. Si ce n'est pas possible, il est nécessaire de mettre à jour la cartographie des risques afin que cette dernière reflète au mieux la réalité des risques encourus par la société.

b – Comitologie

A travers le Comité des Risques, le Conseil d'Administration approuve le dispositif d'identification et de gestion des Risques Opérationnels (RO), sa stratégie, ses orientations, sa politique, et ses principes. A cet égard, le Comité des Risques est chargé de ce qui suit :

- Examiner la Stratégie de gestion du risque Opérationnel et formuler des recommandations à l'organe d'administration à ce sujet ;
- Passer en revue, au moins une fois par an, la politique de gestion du risque opérationnel et le dispositif d'appétence pour le risque de l'établissement ;
- Evaluer la qualité et la pertinence du dispositif d'identification, de mesure et d'atténuation des risques opérationnels encourus par l'établissement ;
- Fournir à l'organe d'administration des avis sur l'appétence au risque actuel et futur ;
- Surveiller la mise en œuvre, par l'organe de direction, de la déclaration d'appétence au risque ;
- S'assurer de l'efficacité du processus d'adéquation des fonds propres internes destinés à couvrir les risques opérationnels, tenant compte de l'appétence au risque définie par le conseil d'administration.

c – Plan de continuité d'activité

L'entreprise ne peut empêcher la survenance de certains risques exogènes et endogènes, tels que les inondations et les attaques virales, mais elle peut à défaut en limiter les impacts. C'est alors qu'intervient notamment le plan de continuité d'activité PCA.

Ce plan est défini par le comité de Bâle comme étant « l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarii

de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de l'entreprise puis la reprise planifiée des activités ».

A Sofac, l'élaboration du plan de continuité répond à la nécessité :

- D'identifier les processus vitaux de l'entreprise ;
- D'analyser les risques de rupture de service ;
- D'évaluer les conséquences ;
- De prévoir les actions et les moyens pour assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité de l'activité en cas d'indisponibilité ou de perturbation totale ou partielle des processus de l'entreprise.

Risques de taux et de liquidité – ALM

a – Evaluation du risque de liquidité

L'identification et la quantification du risque de liquidité permet de se prémunir contre le risque de défaillance des engagements émis. Sofac procède au calcul des impasses de liquidité, découlant de la différence entre les flux des emplois et ressources tout au long de leur durée d'amortissement. L'objectif est d'estimer les gaps de liquidité et les besoins de refinancement en complément du suivi des flux de trésorerie à court terme.

Le calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) est établi sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans...10 ans). Il est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats de prêts pour les postes contractuels, et des règles d'écoulement de la liquidité pour les autres postes non contractuels.

b – Evaluation du Risque de taux

Le risque de taux est le risque de perte financière encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan. Il traduit l'incertitude sur les résultats financiers induits par l'exposition aux variations de la courbe des taux.

SOFAC procède au calcul de l'impasse de taux représentant la différence entre les emplois et ressources à taux fixes, ventilée par bande d'échéances. Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb et +200 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

c- Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM, par le recours aux instruments de financement spécifiques, ou des révisions concernant les lignes de crédit ouvertes par l'établissement.

d – Le suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques. Les données risques sont agrégées trimestriellement afin que les organes de gouvernance puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de SOFAC. Ces données sont présentées au Comité ALM et au Comité des Risques.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS au 31/12/2021

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

ACTIF	Notes	En milliers	
		31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	1 452	1 630
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	499 837	499 955
Actifs financiers détenus à des fins de transaction			
Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat		499 837	499 955
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3	8 521	
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		8 521	
Titres au coût amorti	5.1.4		
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	69 748	82 969
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	9 419 044	7 243 972
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		11 285	10 458
Actifs d'impôt différé		140 321	134 988
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	857 609	360 468
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	5.1.8	156 925	191 160
Immobilisations incorporelles	5.1.9	33 397	38 710
Ecarts d'acquisition	5.1.10		
TOTAL ACTIF		11 198 139	8 564 311

PASSIF	Notes	En milliers	
		31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	2 330 161	2 101 195
Dettes envers la clientèle	5.2.3	2 732 655	1 793 937
Titres de créance émis	5.2.4	3 847 118	2 677 400
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		84 719	70 488
Passifs d'impôt différé		176 347	110 276
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	983 496	940 062
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			
Provisions	5.2.6	42 593	37 279
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		182 944	208 332
Capitaux propres		818 106	625 340
Capitaux propres part du groupe		818 106	625 340
Capital et réserves liées		193 201	193 201
Réserves consolidées		432 139	437 590
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-659	
Résultat de l'exercice		193 425	-5 451
Intérêts minoritaires			
TOTAL PASSIF		11 198 139	8 564 311

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

		En milliers	
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	Notes	31/12/2021	31/12/2020
+ Intérêts et produits assimilés	6.1	630 832	516 396
- Intérêts et charges assimilées	6.1	-183 021	-145 267
MARGE D'INTERET		447 812	371 128
+ Commissions (produits)	6.2	91 423	81 952
- Commissions (charges)	6.2	-14 912	-5 693
MARGE SUR COMMISSIONS		76 511	76 259
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3		
+/- Gains ou pertes nets des instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	6.4	-3 889	
+ Produits des autres activités	6.5	48 409	40 578
- Charges des autres activités	6.5		-4 152
PRODUIT NET BANCAIRE		568 844	483 813
- Charges générales d'exploitation	6.6	-182 647	-154 278
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	-16 394	-16 420
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		369 803	313 115
Coût du risque	6.8	-55 604	-324 194
RESULTAT D'EXPLOITATION		314 199	-11 079
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		5 020	9 808
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPÔT		319 219	-1 271
- Impôt sur les résultats	6.9	-125 794	-4 180
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET		193 425	-5 451
Intérêts minoritaires			
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		193 425	-5 451
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10	100	-3
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10		

RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	Notes	31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT NET		193 425	-5 451
Écarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des immobilisations			
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence			
Impôts			
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		193 425	-5 451
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES		193 425	-5 451
Dont Part du Groupe		193 425	-5 451
Dont Part des minoritaires			

PÉRIMÈTRE

Dénomination sociale	31/12/2021		31/12/2020		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale

VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX

	31/12/2021		31/12/2020	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	1 379		1 447	
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	74		183	
Total	1 452		1 630	

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31/12/2021	31/12/2020
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
Bons du Trésor		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	499 837	499 955
Total	499 837	499 955

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	31/12/2021	31/12/2020
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Bons du Trésor		
Autres Instruments		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	8 521	
Total	8 521	

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	Secteur public	Secteur privé			Total	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2021	31/12/2020
Crédits de trésorerie						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales						
- Crédits à l'exportation						
Crédits à la consommation				10 212 018	10 212 018	7 989 808
Crédits à l'équipement						
Crédits immobiliers						
Intérêts courus à recevoir						
Valeurs reçues en pension						
Créances acquises par affacturage						
Autres créances				5 114	5 114	5 851
Encours bruts				10 217 132	10 217 132	7 995 659
Dépréciations				798 088	798 088	751 687
Encours nets				9 419 044	9 419 044	7 243 972

Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9	31/12/2021				31/12/2020			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut	7 804 511	1 323 891	1 083 616	10 212 018	4 687 879	2 451 914	855 865	7 995 659
Dépréciations	55 490	93 830	648 768	798 088	40 888	178 551	532 248	751 687
Net	7 749 021	1 230 061	434 848	9 413 930	4 646 991	2 273 363	323 618	7 243 972

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	31/12/2021	31/12/2020
A vue	69 748	82 969
Comptes ordinaires	69 748	82 969
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
A terme		
Prêts et comptes à terme		
Prêts subordonnés et participants		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
Total Brut	69 748	82 969
Dépréciation		
Total Net	69 748	82 969

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Créances fiscales	409 027	168 340
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	53 647	8 805
Débiteurs Divers	394 935	183 323
Comptes de liaison		
Total	857 609	360 468

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur brute	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Effet de l'application d'IFRS 16	Valeur brute au 31/12/2021
Terrains et constructions	131 769		118		131 652
Matériel, outillage et transport					
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	41 577	2 377	553		43 402
Autres immobilisations corporelles	36 433	3 369	68		39 734
En cours	10 162	3 765	3 536		10 392
Droit d'utilisation					
Total	219 942	9 511	4 274		225 179

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions	Cession ou retrait	Dotation exercice	Valeur brute au 31/12/2021
Valeur brute	110 115	2 320	1 058		111 377
Amortissement	71 405			4 999	77 980
Valeur nette	38 710	2 320	1 058	-4 999	33 397

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs		203 345			203 345	242 240
Valeurs données en pension		499 837			499 837	499 955
- au jour le jour						
- à terme		499 837			499 837	499 955
Emprunts de trésorerie		1 623 929			1 623 929	1 356 548
- au jour le jour						
- à terme		1 623 929			1 623 929	1 356 548
Emprunts financiers						
Intérêts courus à payer		3 051			3 051	2 452
Autres dettes						
Total		2 330 161			2 330 161	2 101 195

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	Secteur public	Secteur privé		Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières		
Comptes à vue créditeurs					
Comptes d'épargne					
Dépôts à terme					
Valeurs données en pension					
Autres comptes créditeurs				2 732 655	1 793 937
Intérêts courus à payer					
Total				2 732 655	1 793 937

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Opération diverses sur titres	500 681	501 266
Sommes dues à l'Etat		
Clients avances et acomptes		
Charges à payer	390 905	211 800
Dividendes à payer		
Autres passifs	91 910	226 996
Total	983 496	940 062

COMMISSIONS

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	91 423		91 423	81 952		81 952
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle	91 423		91 423	81 952		81 952
Autre						
Prestation de services bancaires et financiers		14 912	-14 912		5 693	-5 693
- sur opération de paiement		14 912	-14 912		5 693	-5 693
- sur opération de change						
Autres						
Produits nets des commissions	91 423	14 912	76 511	81 952	5 693	76 259

PROVISIONS

Provisions	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	23 287	3 547	659	26 174
Provisions pour autres risques et charges	13 993	2 960	533	16 419
Total	37 279	6 507	1 192	42 593

MARGE D'INTÉRÊT

	31/12/2021	31/12/2020
Sur opérations avec les établissements de crédits	18	36
Sur opérations avec la clientèle	628 540	516 359
Intérêts courus et échus sur titres		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit bail	2 274	
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits d'intérêt	630 832	516 396
Sur opérations avec les établissements de crédits	69 706	44 881
Sur opérations avec la clientèle		
Sur dettes représentées par titres	102 713	93 400
Sur dettes subordonnées	10 602	6 985
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Autres intérêts et charges assimilés		
Charges d'intérêt	183 021	145 267

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Bons de caisse				
Titres du marché interbancaire				
Titres de créances négociables	2 677 400	2 090 000	920 282	3 847 118
Emprunts obligataires				
Autres dettes représentées par un titre				
Total	2 677 400	2 090 000	920 282	3 847 118

RÉSULTAT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31/12/2021	31/12/2020
Dividendes reçus		
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture		
Variation de juste valeur des instruments dérivés		
Inefficacité de couverture à la juste valeur		
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie		
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		

RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS

	31/12/2021	31/12/2020
Produits de la promotion immobilière		
Produits sur opérations de location simple		
Variations de juste valeur des immeubles de placement		
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance		
Autres produits nets de l'activité d'assurances		
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances		
Autres produits (charges) nets	48 409	36 425
Produits et charges nets des autres activités	48 409	36 425

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	31/12/2021	31/12/2020
Charges de personnel	106 087	93 895
Impôts et taxes	1 942	1 652
Services extérieurs et autres charges	74 618	58 731
Charges d'exploitation	182 647	154 278

CHARGES DU PERSONNEL

Charges du personnel	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et appointements	64 462	54 782
Primes et indemnités	16 531	15 439
Charges de retraite	15 935	15 104
Charges d'assurances sociales	6 048	5 170
Autres charges de personnel	3 112	3 400
Total	106 087	93 895

AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS

	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4 999	4 705
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	11 395	11 715
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation		
Total	16 394	16 420

COÛT DU RISQUE

	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux provisions	319 644	314 980
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	316 684	314 980
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	2 960	
Reprise de provisions	270 817	4 344
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	270 283	
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	533	4 344
Variation des provisions	48 827	310 635
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	10 770	16 114
Récupérations sur prêts et créances amorties	-3 993	-2 555
Autres pertes		
Coût du risque	55 604	324 194

CHARGE D'IMPÔT RECONNUE EN ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

	31/12/2021	31/12/2020
Charge d'impôts courants	89 884	70 488
Charge d'impôts différés	35 909	-66 308
Charge d'impôts de la période	125 794	4 180

RÉSULTAT DE BASE ET RÉSULTAT DILLUÉ PAR ACTION

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net part du Groupe	193 425	-5 451
Nombre d'actions ordinaires émises	1 932	1 932
Résultat par action en dirhams	100	-3

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de financements et de garantie donnés	326	3 766
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	326	3 766
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés	326	3 766
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires export confirmés		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Garanties de crédits données		
- Autres cautions, avals et garanties donnés		
- Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
- Garanties de crédits données		
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
- Autres cautions et garanties données		
- Engagements en souffrance		
Engagements de financements et de garantie reçus	1 418	3 489
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 418	3 489
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	1 418	3 489
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues		

TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2020	193 200	1		431 568	571				625 340
Changement de méthode des comptables									
Autres variations (Actualisation IAS 19)				-659					-659
Capitaux propres d'ouverture 1 ^{er} janvier 2021	193 200	1		430 909	571				624 681
Opérations sur capital									
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes									
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2021				193 425					193 425
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (D)									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (E)									
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (F)									
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)									
Variation de périmètre									
Autres variations									
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2021	193 200	1		624 335	571				818 106

VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

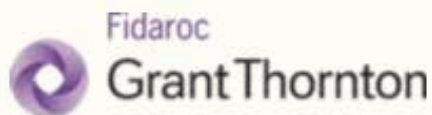
	31/12/2020	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	31/12/2021
Impôts différés actifs	134 988	2 520	-244	137 264
Impôts différés passifs	110 276	38 429		148 705
Impôts différés actifs / passifs	24 712	-35 909	-244	-11 441

INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2021	31/12/2020
1. Résultat avant impôts (A)	319 219	-1 271
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	13 879	16 420
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
5. +/- Dotations nettes aux provisions	-13 030	12 603
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
8. +/- Produits/charges des activités de financement		
9. +/- Autres mouvements	-125 794	70 479
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (B)	-124 945	99 501
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	160 429	698 494
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 236 354	-610 015
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 160 656	-112 774
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-262 534	2 244
15. - Impôts versés	-74 548	-74 659
16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15) (C)	-252 351	-96 710
17. FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (Total des éléments A, B et C) (D)	-58 077	1 521
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements		
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	25 669	-956
21. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20) (E)	25 669	-956
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	74 548	-78 401
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-25 389	78 332
24. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23) (F)	49 160	-68
25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		
26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (Total des éléments D, E et F)	16 751	496
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE		
27. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	1 630	1 134
28. Caisse, banque centrales, CCP (actif & passif)	1 630	1 134
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
30. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLOTURE	18 381	1 630
31. Caisse, banque centrales, CCP (actif & passif)	18 381	1 630
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
33. VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	16 751	496

PREUVE D'IMPÔTS

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net de l'ensemble consolidé	193 425	-5 451
Impôts exigibles (IS)	89 884	70 488
Impôts différés	35 909	-66 308
Total charge fiscale consolidée IFRS	125 794	4 180
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	319 219	-1 271
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	39,41%	-329,00%
Montant de différences de taux mère/filiale	-524	-992
Impôt sur différences temporelles	-4 375	-4 917
Effet des autres éléments	-5 166	-4 945
Charge fiscale recalculée		
Taux d'impôt légal au Maroc	37%	37%



Boulevard Driss Slaoui
160 Casablanca
Maroc



101, Boulevard
Abdelmoumen Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société

Société de Financement d'Achats à Crédit "SOFAC" S.A

57, Bd Abdelmoumen Casablanca
Maroc

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société SOFAC S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé du bilan au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 818.106 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 193.425.

Ces états ont été établis par le Conseil d'Administration le 14 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3, - Estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2021, le montant total des encours de prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à MMAD 9.419; le montant total des dépréciations s'élève à MMAD 798.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire.

Réponse d'audit

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe SOFAC, et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons concentré nos travaux sur les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA les plus significatifs.

Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :

- Etudié la conformité de la norme IFRS 9 mise en œuvre, - rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité,

- vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon, - apprécié le bien fondé des hypothèses et paramètres utilisés pour l'estimation des pertes de crédit attendues.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables nationales en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 23 février 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss El Glaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 86 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tel. : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 00
Taha FERDAOUS
Associé

COMPTES ANNUELS

SOCIAUX AU 31/12/2021

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2021

(milliers MAD)

	31/12/2021	31/12/2020
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 657 254	1 196 382
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	18	36
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	527 872	461 460
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	25 183	24 003
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	973 247	597 517
6. Commissions sur prestations de service	104 091	98 372
7. Autres produits bancaires	26 843	14 994
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 063 717	714 958
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	67 411	42 458
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	113 315	100 385
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	863 765	562 566
12. Autres charges bancaires	19 227	9 550
III. PRODUIT NET BANCAIRE	593 537	481 423
13. Produits d'exploitation non bancaire	661	701
14. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	264 090	201 740
15. Charges de personnel	99 078	86 866
16. Impôts et taxes	1 936	1 637
17. Charges externes	150 645	102 034
18. Autres charges générales d'exploitation	2 952	2 369
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	9 479	8 834
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	310 734	365 264
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	297 004	246 008
21. Pertes sur créances irrécouvrables	10 770	16 803
22. Autres dotations aux provisions	2 960	102 454
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	186 970	158 028
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	182 270	151 128
24. Récupérations sur créances amorties	3 993	2 555
25. Autres reprises de provisions	707	4 344
VII. RESULTAT COURANT	206 343	73 148
26. Produits non courants	5 288	9 107
27. Charges non courantes	6 779	5 616
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	204 852	76 640
28. Impôts sur les résultats	71 089	59 314
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	133 762	17 326

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées		2 100		2 100	2 100		26 877	24 723	25 183
SOFASSUR		100	100%	100	100	31/12/2020	25 303	25 182	25 183
SOFAC STRUCTURED FINANCE		2 000	100%	2 000	2 000	31/12/2020	1 573	-459	
Autres titres de participation		16 000			8 521				
BADEEL SMARTLEASE		16 000	15%		4 464				
FT SOFAC AUTOLEASE				4 057	4 057				
TOTAL		18 100		2 100	10 621		26 877	24 723	25 183

ETAT DES SOLDES DE GESTION

du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2021

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2021	31/12/2020
1.(+) Intérêts et produits assimilés	527 890	461 496
2.(-) Intérêts et charges assimilés	180 725	142 843
Marge d'intérêt	347 164	318 653
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	973 247	597 517
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	863 765	562 566
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	109 482	34 951
5.(+) Commissions perçues	104 091	98 372
6.(-) Commissions servies	14 912	5 693
Marge sur commissions	89 179	92 679
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-3 889	-3 739
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement		
9.(+) Résultat des opérations de change	-4	-118
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	-3 893	-3 857
11.(+) Divers autres produits bancaires	51 697	38 997
12.(-) Diverses autres charges bancaires	94	
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	593 537	481 423
13. (+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14. (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	661	701
15. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire		
16.(-) Charges générales d'exploitation	264 090	201 740
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	330 107	280 385
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	121 510	109 127
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	2 253	98 109
RESULTAT COURANT	206 343	73 148
RESULTAT NON COURANT	-1 492	3 492
19.(-) Impôts sur les résultats	71 089	59 314
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	133 762	17 326
ETAT DES SOLDES DE GESTION du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2021		
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	133 762	17 326
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	9 479	8 834
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions		
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	247	
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	142 994	26 160
31.(-) Bénéfices distribués		78 401
(+) AUTOFINANCEMENT	142 994	-52 241

BILAN ACTIF

(milliers MAD)

	31/12/2021	31/12/2020
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 452	1 630
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	58 418	59 726
. A vue	58 418	59 726
. A terme		
3. Créances sur la clientèle	4 957 436	4 295 947
. Crédits de trésorerie et à la consommation	4 719 143	4 073 247
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	238 292	222 700
4. Créances acquises par affectation		
5. Titres de transaction et de placement	499 837	499 955
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	499 837	499 955
. Titres de propriété		
6. Autres actifs	620 652	317 228
7. Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
8. Titres de participation et emplois assimilés	10 621	2 100
9. Créances subordonnées		
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	4 934 777	3 265 345
11. Immobilisations incorporelles	21 814	23 832
12. Immobilisations corporelles	39 116	39 341
Total de l'Actif	11 144 122	8 505 104

BILAN PASSIF

(milliers MAD)

	31/12/2021	31/12/2020
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 330 161	2 101 195
. A vue	203 345	242 668
. A terme	2 126 816	1 858 526
3. Dépôts de la clientèle	2 732 655	1 793 937
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	2 732 655	1 793 937
4. Titres de créance émis	3 847 118	2 677 400
. Titres de créance négociables émis	3 847 118	2 677 400
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5. Autres passifs	1 240 251	1 049 262
6. Provisions pour risques et charges	136 466	134 213
7. Provisions réglementées		
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9. Dettes subordonnées	182 944	208 332
10. Ecart de réévaluation		
11. Réserves et primes liées au capital	175 180	175 180
12. Capital	193 200	193 200
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	172 384	155 058
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	133 762	17 326
Total du Passif	11 144 122	8 505 104

HORS BILAN au 31 Décembre 2021

HORS BILAN	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNÉS	326	3 766
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	326	3 766
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	1 418	3 489
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 418	3 489
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

A1.1 PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

A1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.

A1.3 CRÉANCES SUR LA CLIENTELE ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION

A1.3.1 Crédits à la clientèle

Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir.

A1.3.2 Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)

Les immobilisations données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.

A1.3.3 Créances en souffrance et leur provisionnement

Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002.

Pour le crédit classique, ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et Capital restant dû.

Pour la LOA, ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et valeur nette comptable

Par application des règles de Bank Al-Maghrib (Circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont provisionnées

après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de :

- 20 % pour les créances prédouteuses
- 50 % pour les créances douteuses
- 100 % pour les créances compromises

A1.4 LES DETTES

Les dettes sont évaluées au nominal. Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS au 31 Décembre 2021

Milliers (MAD)

Nature des titres émis	Caractéristiques				Emissions	Remboursements	Montant au fin de l'Exercice
	Montant au début de l'Exercice	Durée (en mois)	Taux d'intérêt				
Bons de Sociétés de Financement		24	2,23%	570 000		570 000	
Bons de Sociétés de Financement	141 667	36	2,64%	920 000	141 667	920 000	
Bons de Sociétés de Financement	220 000	48	3,30%		180 000	40 000	
Bons de Sociétés de Financement	1 421 300	60	3,05%	600 000	483 000	1 538 300	
Bons de Sociétés de Financement	841 667	72	3,26%		130 000	711 667	
Intérêts courus à recevoir	52 767				-14 385	67 152	
Total	2 677 400			2 090 000	920 282	3 847 118	

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL au 31 Décembre 2021

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT BRUT COMPTABLE	204 852	
. Bénéfice net	204 852	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	13 172	
1- Courantes	6 718	
2- Non courantes	6 454	
III - DEDUCTIONS FISCALES	25 890	
1- Courantes	25 183	
2- Non courantes	707	
TOTAL	192 134	
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	192 134	
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C)		
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

TITRES					Milliers (MAD)	
	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés financiers non financiers		Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
TITRES COTES						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES NON COTES	510 458				510 458	502 055
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	499 837				499 837	499 955
TITRES DE PROPRIETE	10 621				10 621	2 100
TOTAL	510 458				510 458	502 055

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Milliers (MAD)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS						
COMPTES D'EPARGNE						
DEPOTS A TERME						
AUTRES COMPTES CREDITEURS				2 732 655	2 732 655	1 793 937
INTERETS COURUS A PAYER						
TOTAL				2 732 655	2 732 655	1 793 937

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2021

Milliers (MAD)

	31/12/2021	31/12/2020
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1 632 071	1 172 379
2.(+) Récupérations sur créances amorties	3 993	2 555
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	5 701	9 809
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	1 063 717	714 958
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	6 780	5 616
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	254 611	192 906
7.(-) Impôts sur les résultats versés	71 089	59 314
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	245 568	211 948
Variation des :		
8.(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 308	-59 304
9.(+) Créances sur la clientèle	-786 992	-592 493
10.(+) Titres de transaction et de placement	-8 403	-99 995
11.(+) Autres actifs	-303 424	-25 731
12.(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-1 669 431	-411 986
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	228 966	758 380
14.(+) Dépôts de la clientèle	938 718	20 475
15.(+) Titres de créance émis	1 169 718	-12 779
16.(+) Autres passifs	190 989	196 602
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-238 552	-226 830
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)	7 016	-14 882
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	247	
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières		
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 235	8 557
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus	25 183	24 003
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	18 195	15 446
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées		
25.(+) Emission d'actions		
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.(-) Intérêts versés	-25 389	78 332
28.(-) Dividendes versés		78 401
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-25 389	-68
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)	-178	496
VII. TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 629	1 133
VIII. TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 451	1 629

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Milliers (MAD)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	74	58 418			58 492	59 909
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	74	58 418			58 492	59 909

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Milliers (MAD)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le aroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				4 719 143	4 719 143	4 073 247
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CREDITS						
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE				920 903	920 903	783 084
- Créances pré-douteuses				157 233	157 233	142 891
- Créances douteuses				28 739	28 739	27 037
- Créances compromises				734 931	734 931	613 156
PROVISIONS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE				682 611	682 611	560 384
TOTAL				4 957 436	4 957 436	4 295 947

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT au 31 Décembre 2021

Milliers (MAD)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	499 837	499 837	502 319			
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	499 837	499 837	502 319			
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

Milliers (MAD)

NATURE	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Crédit TVA	53 678	11 597
TVA demandée en remboursement	195 728	
TVA récupérable	88 868	92 542
Crédit IS	59 314	64 201
Autres débiteurs	125 204	49 473
Comptes de régularisation - Actif	93 971	93 012
Charges à Répartir	3 889	6 404
TOTAL	620 652	317 228

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Milliers (MAD)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		203 345			203 345	242 668
VALEURS DONNEES EN PENSION		499 837			499 837	499 955
- au jour le jour						
- à terme		499 837			499 837	499 955
EMPRUNTS DE TRESORERIE		1 623 929			1 623 929	1 356 548
- au jour le jour						
- à terme		1 623 929			1 623 929	1 356 548
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		3 051			3 051	2 024
TOTAL		2 330 161			2 330 161	2 101 195

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Milliers (MAD)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice	
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions		Cumul des provisions
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET										
EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	4 643 216	15 492 295	13 479 310	6 656 201	860 103	1 717 343	4 284	3 465	4 081	4 934 777
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	4 615 068	14 756 746	12 759 303	6 612 511	860 051	1 717 290	3 662	3 291	1 973	4 893 248
- Crédit-bail mobilier en cours	54 960	3 914 158	3 915 250	53 868						53 868
- Crédit-bail mobilier loué	4 522 809	10 712 741	8 747 559	6 487 991	848 390	1 683 083	3 662	3 291	1 973	4 802 936
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	37 299	129 847	96 495	70 651	11 661	34 207				36 444
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	174	236 485	203 934	32 725	52	52				32 673
- Crédit-bail immobilier en cours		166 950	155 400	11 550						11 550
- Crédit-bail immobilier loué	174	69 535	48 534	21 175	52	52				21 123
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
CREANCES EN SOUFFRANCE	27 973	499 064	516 073	10 965			623	173	2 109	8 856
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	4 643 216	15 492 295	13 479 310	6 656 201	860 103	1 717 343	4 284	3 465	4 081	4 934 777

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Milliers (MAD)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	95 237	2 320	1 058	96 499	71 405	3 281		74 686	21 814
- Droit au bail	1 565			1 565					1 565
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	82 302	897		83 199	71 405	3 281		74 686	8 513
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immobilisations en cours	11 370	1 424	1 058	11 735					11 735
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93 134	9 511	4 156	98 490	53 793	6 198	618	59 374	39 116
- Immeubles d'exploitation	6 445			6 445	4 232	233		4 465	1 980
. Terrain d'exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	6 445			6 445	4 232	233		4 465	1 980
. Immeubles Hors exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- Mobilier et matériel d'exploitation	40 085	2 377	543	41 919	32 159	2 969	553	34 575	7 344
. Mobilier de bureau d'exploitation	6 731	603	152	7 181	5 501	452	161	5 792	1 389
. Matériel de bureau d'exploitation	3 794	24	87	3 730	3 658	100	87	3 670	60
. Matériel informatique	29 207	1 750		30 958	22 647	2 416		25 063	5 895
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	354		304	49	352	1	304	49	
. Autres matériels d'exploitation									
- Agencements et installations techniques	34 224	3 369	62	37 532	16 489	2 945	60	19 374	18 157
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 209	0	6	2 203	914	52	6	960	1 243
- Immobilisations corporelles en cours	10 171	3 765	3 545	10 392					10 392
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	188 371	11 831	5 214	194 989	125 198	9 479	618	134 059	60 929

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

Milliers (MAD)

NATURE	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Fournisseurs et Assimilés	138 203	98 982
Personnel	6 683	5 512
Organismes sociaux	4 345	3 848
Etat, impôts et taxes	138 032	122 705
Compte courant d'associés		
Créditeurs divers	32 491	62 425
Autres Comptes de régularisation - Passif	920 496	755 789
TOTAL	1 240 251	1 049 262

PROVISIONS

PROVISIONS	Encours 31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2021
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	520 687	297 004	182 270		635 421
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	519 028	296 660	182 375		633 312
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	1 659	344	-105		2 109
Autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	134 213	2 960	707		136 466
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	134 213	2 960	707		136 466
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	654 901	299 964	182 977		771 887

* La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels et probables de la crise sanitaire sur le portefeuille créances clients de la société. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date de l'arrêt des comptes. L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrêtés en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

DETTES SUBORDONNÉES

Milliers (MAD)

NATURE	Montant au 31/12/2021	Modalités de rémunérations	Modalités de remboursement	Montant au 31/12/2020
Entreprises liées	104 000	Taux nominal : 5,30%	La durée sur dix (10) ans et l'amortissement à partir de la 6 ^{ème} année	130 000
Entreprises apparentées				

MARGE D'INTÉRÊTS

Milliers (MAD)

NATURE	31/12/2021	31/12/2020
1- Intérêts et produits assimilés	527 890	461 496
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits	18	36
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	527 872	461 460
-Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
-Produits sur titres de propriété		
2- Intérêts et charges assimilées	180 725	142 843
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédits	67 411	42 458
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
-Intérêts et charges assimilées sur titres (BSF)	113 315	100 385
MARGES D'INTERET (1-2)	347 164	318 653

CAPITAUX PROPRES

Milliers (MAD)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2020	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2021
Ecart de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	175 180			175 180
Réserve légale	19 320			19 320
Autres réserves	22 394			22 394
Primes d'émission, de fusion et d'apport	133 466			133 466
Capital	193 200			193 200
Capital appelé	193 200			193 200
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Dividendes				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	155 058	17 326		172 384
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice	17 326	-17 326	133 762	133 762
Total	540 764		133 762	674 526

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

Milliers (MAD)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	8 249 660	Crédits à la consommation affectés	1 719 677
		Crédits à la consommation Non affectés	495 742
		Immobilisations données en crédit-bail et en location	6 034 240
TOTAL	8 249 660		8 249 660
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres	502 319	Valeurs données en pension	499 837
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	502 319		499 837

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2021

Milliers (MAD)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	62 044	391 753	387 770	66 027
B. TVA à récupérer	92 542	621 906	625 580	88 868
. Sur charges	6 867	32 217	32 556	6 528
. Sur immobilisations	85 675	589 689	593 024	82 339
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	11 597	237 810		249 406
Solde déclaration TVA physique				

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	Milliers (MAD)	
ENGAGEMENTS	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	326	3 766
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	326	3 766
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	1 418	3 489
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 418	3 489
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

	Milliers (MAD)	
NATURE	31/12/2021	31/12/2020
Titres de transactions	329	
Titres de participation	25 183	24 003
Participations des entreprises liées		

DÉTAIL DES COMMISSIONS

	Milliers (MAD)	
NATURE	31/12/2021	31/12/2020
* Commissions sur opérations avec les établissements de crédit		
* Commissions sur opérations avec la clientèle	101 199	96 351
* Commissions sur opérations de change		
* Commissions relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
* Commissions sur produits dérivés		
* Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
* Commissions sur moyens de paiement		
* Commissions sur activité de conseil et d'assistance		
* Commissions sur produits accessoires		
* Commissions sur autres prestations de service	2 892	2 021
Total	104 091	98 372

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE

(milliers MAD)

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle	67 643	32 860	257 094	2 888 031	1 711 808	4 957 436
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	206 618	61 682	304 888	3 950 299	411 290	4 934 777
TOTAL	274 261	94 542	561 982	6 838 330	2 123 098	9 892 212
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	499 837	206 396		240 000	1 383 929	2 330 161
Dettes envers la clientèle						
Titres de créance émis	67 152	226 300	190 000	3 363 667		3 847 118
Emprunts subordonnés		655		104 000	78 289	182 944
TOTAL	566 988	433 351	190 000	3 707 667	1 462 218	6 360 223

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL au 31 Decembre 2021

Milliers (MAD)

Montant du capital	193.200.000,00 DHS			
Montant du capital social souscrit et non appelé	0,00 DHS			
Valeur nominale des titres	100,00 DHS			
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CIH	Avenue Hassan 2 - casablanca	1 281 010	1 281 010	66,30%
Barid Al Maghrib	RABAT	648 241	648 241	33,55%
Flottant		2 749	2 749	0,14%
Total		1 932 000	1 932 000	100%

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Milliers (MAD)

Montants		Montants	
A - Origine des résultats affectés		B - Affectation des résultats	
		Réserve légale	
Report à nouveau		Dividendes	
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	
Résultat net de l'exercice	17 326	Primes d'émission, de fusion et d'apport	
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	17 326
Autres prélèvements			
Total A	17 326	Total B	17 326

RÉSULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES au 31 Décembre 2021

	Milliers (MAD)		
	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
CAPITAUX PROPRES			
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	593 537	481 423	451 261
2- Résultat avant impôts	204 852	76 640	182 992
3- Impôts sur les résultats	71 089	59 314	64 201
4- Bénéfices distribués pendant l'exercice		78 401	69 455
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	69,24	8,97	61,49
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice Hors CS	78 259	67 770	66 858
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	358	348	346

VENTILATION DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	Milliers (MAD)	
NATURE	31/12/2021	31/12/2020
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	264 090	201 740
CHARGES DE PERSONNEL	99 078	86 866
IMPÔTS ET TAXES	1 936	1 637
CHARGES EXTERNES	150 645	102 034
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 952	2 369
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	9 479	8 834

VENTILATION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	Milliers (MAD)	
NATURE	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation non bancaires	661	701
Reprises de provisions sur Créances En Souffrance	182 270	151 128
Reprises de provisions sur Créances Irrécouvrables (Dossiers Radiés)	3 993	2 555
Produits non courants	5 288	9 107
Total Autres Produits	192 212	163 492
Autres charges bancaires	19 227	9 550
Charges d'exploitation non bancaires		
Dotations aux provisions sur Créances En Souffrance	297 004	246 008
Pertes sur Créances Irrécouvrables(Dossiers Radiés)	10 770	16 803
Charges non courantes	6 779	5 616
Total autres charges	333 781	277 976

RÉSEAU au 31 Décembre 2021

	(en nombre)	
RESEAU	31/12/2021	31/12/2020
Guichets permanents (Agence du siège+Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	13	13
Guichets périodiques (Réseau Externe composé de correspondants actifs (Apporteurs d'affaires)	54	53
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)		

EFFECTIFS au 31 Décembre 2021

EFFECTIFS	(en nombre)	
	31/12/2021	31/12/2020
Effectifs rémunérés	365	351
Effectifs utilisés	365	351
Effectifs équivalent plein temps	365	351
Cadres (équivalent plein temps)	101	94
Employés (équivalent plein temps)	264	257
dont effectifs employés à l'étranger		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS au 31 Décembre 2021

I. DÉTERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	206 343
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	6 718
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	25 183
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	187 879
. Impôt théorique sur résultat courant (*) (-)	71 089
. Résultat courant après impôts (=)	135 254

(*) Hors Imputation des déficits reportables

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES
NEANT

ÉTATS NEANTS

Code Etat	APPELATION
A2	ETAT DES DEROGATIONS
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
B31	VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
D8	ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES, IMPRODUCTIFS ET EN SOUFFRANCE

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATION au 31 Décembre 2021

(milliers MAD)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brute	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moin-values de cession
23/11/2021	VOITURE DE SERVICE	304	304		155		
16/02/2021	MATERIEL HORS USAGE	316	314	2	93		
TOTAL		620	618	2	247		

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

NATURE	12/31/2021	12/31/2020
PRODUITS	329	
Gains sur les titres de transaction	329	
Plus value de cession sur titres de placement		
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		
Gains sur les opérations de change		
CHARGES	4 221	3 857
Pertes sur les titres de transaction	4 217	3 739
Moin value de cession sur titres de placement		
Dotation aux provision sur dépréciation des titres de placement		
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur les opérations de change	4	118
RÉSULTAT	-3 892	-3 857

Aux actionnaires de la société

Société de Financement d'Achats à Crédit "SOFAC" S.A

57, Bd Abdelmoumen Casablanca
Maroc

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 mars 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SOFAC S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 857.470 dont un bénéfice net de KMAD 133.762.

Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration tenu en date du 14 février 2022, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOFAC S.A au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société SOFAC S.A conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. SOFAC constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.

L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :

- L'identification des engagements en souffrances sensibles ;
- L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2021, l'encours des créances à la clientèle et les immobilisations nettes données en LOA s'élèvent respectivement à MMAD 4.957 et MMAD 4.935. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib s'élève à MMAD 635.

Au 31 décembre 2021, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, SOFAC a maintenu dans ses comptes une provision prospective, dont le montant a été actualisé, en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

Notre réponse

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par SOFAC et testé les contrôles clés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ;
- Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid- 19 ;
- Vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la Gouvernance pour les états de synthèse

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'Auditeur pour l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance la prise de participation intervenue au cours de l'exercice :

- BADEEL SMARTLEASE S.A : Acquisition de 24.000 actions à titre gratuit, représentant 15 % du capital de la société, et intégrées dans les comptes pour une valeur de MMAD 4,5.

Casablanca, le 23 février 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss el Glaoui, Casablanca
Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

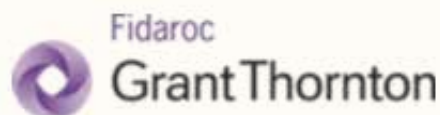
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tel : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 25
Taha FERDAOUS
Associé



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101 boulevard Abdelmoumen Casablanca
Maroc

Aux sociétaires de la SOFAC S.A

Société de Financement d'Achats à Crédits 57, Bd Abdelmoumen
Casablanca Maroc



Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui Casablanca
Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre établissement, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions conclues au cours de l'exercice 2021

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2021.

II. Conventions conclues au cours des exercices précédents et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2021

2.1. Convention de gestion des crédits à la consommation pour le compte d'AL BARID BANK.

Personnes concernées : Poste Maroc actionnaire commun de SOFAC et AL BARID BANK.

Date de la convention : 03 juin 2013

Nature et objet de la convention : La convention a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC qui assurera la gestion pour compte d'Al Barid Bank.

Al Barid Bank quant à elle, distribuera les crédits et portera leurs encours sur ses livres.

Conditions et modalités de rémunération :

Commission de gestion d'encours HT appliquée à AL BARID BANK :

La commission est calculée sur la base de l'encours brut mensuel : Encours fin de mois sain + Encours fin de mois impayé + Encours fin de mois contentieux.

La tarification appliquée est fixée à 1,4% HT du montant de l'encours brut mensuel.

Commission de recouvrement HT :

La commission de recouvrement est calculée sur la base des encours brut mensuel selon le niveau du coût de risque réalisé par rapport au coût de risque cible définit dans les budgets annuels.

La tarification appliquée est fixée à 0,2% HT du montant de l'encours brut mensuel.

Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2021 : 32 040 439, 16 Dhs

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : 42 756 445,66 Dhs

2.2. Convention de recouvrement avec le CIH BANK.

Personnes concernées : CIH BANK en sa qualité d'actionnaire principal de SOFAC S.A

Date de la convention : Janvier 2013

Nature et objet de la convention : La convention a pour objet la sous-traitance de la gestion des relances téléphoniques des clients ayant des impayés inférieurs ou égale à 4 échéances. SOFAC assure la gestion des relances téléphoniques.

Conditions et modalités de rémunération :

La rémunération à servir au Prestataire est de 1.35% du montant des encaissements effectifs.

Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2021 : 2 620 902,25 Dhs

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : 1989 431,59 Dhs

2.3. Convention de gestion des crédits à la consommation pour le compte de CIH BANK.

Personnes concernées : CIH BANK en sa qualité d'actionnaire principal de SOFAC.

Date de la convention : 03 juin 2014

Nature et objet de la convention : La convention a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC.

CIH BANK distribuera les crédits et portera leurs encours sur les livres.

Conditions et modalités de rémunération :

Commission de gestion d'encours HT appliquée à CIH BANK :

La commission est calculée sur la base de l'encours brut mensuel : Encours fin de mois sain + Encours fin de mois impayé + Encours fin de mois contentieux. La tarification appliquée est fixée à 1,4% HT du montant de l'encours brut mensuel. Commission de recouvrement HT :

La commission de recouvrement est calculée sur la base des encours brut mensuel selon le niveau du coût de risque réalisé par rapport au coût de risque cible défini dans les budgets annuels.

La tarification appliquée est fixée à 0,2% HT du montant de l'encours brut mensuel. Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2021 : 24 006 345,00 Dhs Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : 28 920 773,57 Dhs

2.4. Convention de partenariat avec Poste Maroc.

Personnes concernées : Poste Maroc en sa qualité d'actionnaire de SOFAC.

Date de la convention : Septembre 2007

Nature et objet de la convention : La convention a pour objet la conception, la distribution, la gestion et la promotion en commun, des produits de crédit à la consommation proposés par les agences de Poste Maroc et financés par SOFAC, avec transmission continue et réciproque de savoir-faire et d'assistance technique et commerciale.

Conditions et modalités de rémunération :

La rémunération consiste à un partage de la valeur calculé en fonction des frais engagés des deux parties :

- Les coûts de marketing et de distribution sont portés par Poste Maroc (communication externe et forces de vente essentiellement) compte tenu de son rôle dans le partenariat et du principe de rémunération.
- SOFAC porte les autres coûts, notamment ceux de la gestion, de recouvrement et certains investissements informatiques.

Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2021 : 231 207,71 Dhs

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : 248 212,70 Dhs.

2.5. Contrat d'emprunt subordonné perpétuel avec CIH Bank

Personnes concernées : CIH BANK en sa qualité d'actionnaire principal de SOFAC.

Date de la convention : 25 décembre 2020

Nature et objet de la convention : SOFAC a contracté auprès du CIH Bank un emprunt subordonné perpétuel de 51.983.386 MAD au taux de 5.02%.

Conditions et modalités de rémunération :

Le prêt est accordé pour une durée indéterminée, au taux d'intérêt HT équivalent au taux BOT 52s + Spread de 280 Bps, révisable chaque 6 mois sur la base du TPM 5-1 du 52s.

Les intérêts seront servis selon une fréquence trimestrielle.

Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2021 : 2 525 107,40 Dhs

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : 1336 638,68 Dhs.

2.6. Contrat d'emprunt subordonné perpétuel avec Poste Maroc

Personnes concernées : Poste Maroc en sa qualité d'actionnaire de SOFAC.

Date de la convention : 30 décembre 2020

Nature et objet de la convention : SOFAC a contracté auprès de la Poste Maroc un emprunt subordonné perpétuel de 26.305.386 MAD au taux de 5.02%.

Conditions et modalités de rémunération :

Le prêt est accordé pour une durée indéterminée, au taux d'intérêt HT équivalent au taux BDT 52s + Spread de 280 Bps, révisable chaque 6 mois sur la base du TPM S-1 du 52s.

Les intérêts seront servis selon une fréquence trimestrielle.

Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2021 : 1188 772,90 Dhs

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : 1307 650,20 Dhs.

Casablanca, le 15 février 2022

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél. : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 00

Taha FERDAOUS
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driaa Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 08 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

État DES HONORAIRES

État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	MAZARS AUDIT ET CONSEIL				Fidaroc Grant Thornton				Total
	Montant/Année		Pourcentage/Année						
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	240 000,00	240 000,00	52%	20%	300 000,00	300 000,00	83%	81%	540 000,00
Emetteur	240 000,00	240 000,00	100%	100%	300 000,00	300 000,00	100%	100%	540 000,00
Filiales									
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	224 400,00	120 000,00	48%	10%	60 000,00		17%	0%	120 000,00
Emetteur	224 400,00	120 000,00	100%	100%	60 000,00	-	100%		120 000,00
Filiales									
Autres prestations rendues		860 400,00		71%		72 000,00		19%	932 400,00
Emetteur		860 400,00		100%		72 000,00		100%	932 400,00
Filiales									
Total général	464 400,00	1 220 400,00			360 000,00	372 000,00			1 592 400,00

Liste DES COMMUNIQUÉS PUBLIÉS EN 2021

- INDICATEURS TRIMESTRIELS : T3 2021
- RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30/06/2021
- RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2021
- MISE À JOUR ANNUELLE ET OCCASIONNELLE DU DOSSIER D'INFORMATION RELATIF AU PROGRAMME D'ÉMISSION DE BONS DE SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT DE SOFAC
- NOTE RELATIVE AU PROGRAMME D'ÉMISSION DE BONS DE SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT - MAJ 2020
- DOCUMENT DE RÉFÉRENCE RELATIF À L'EXERCICE 2020
- INDICATEURS SEMESTRIELS S1 2021
- INDICATEURS TRIMESTRIELS : T1 2021
- RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020
- AVIS DE PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020
- RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020
- COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FÉVRIER 2021

RAPPORT ESG



• MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	79
• À PROPOS DU RAPPORT	80
• PÉRIMÈTRE DE REPORTING, MODÈLE IIRC	82
• A PROPOS DE L'ENTREPRISE	84
• FOCUS SUR LE DIGITAL	89
• CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	92
• NOTRE APPROCHE DU DIALOGUE	93
• NOS PARTIES PRENANTES	94
• IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES	95
• MEMBRES DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE ET COMITÉS STRATÉGIQUES	96
• CRITÈRES D'INDÉPENDANCE	101
• PARITÉ ET REPRÉSENTATION DES PARTIES PRENANTES	102
• FONCTIONNEMENT DE L'ORGANE ET RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	102
• GOUVERNANCE DE L'ÉTHIQUE	103
• NOS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	104
• LITIGES ENVIRONNEMENTAUX	105
• RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL	105
• DÉCHETS	105
• EAU, ÉNERGIE, MATIÈRES PREMIÈRES	106
• PRATIQUES RH	106
• DIVERSITÉ ET LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION	108
• LIBERTÉ SYNDICALE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE	109
• SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	110
• MAINTIEN DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA GESTION DE LA CRISE COVID ?	110
• INDEX AMMC	112
• INDICATEURS ESG	114



“ L’intégration des dimensions environnementale, sociale et de gouvernance, à notre stratégie d’Entreprise, est une opportunité pour accélérer notre transformation de manière durable. ”

Hicham KARZAZI
Directeur Général

À PROPOS DU RAPPORT

Nom du rapport

Rapport ESG 2021 - Sofac

Période de reporting

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Description du rapport

Sofac publie, en 2021, son deuxième rapport ESG relatif à l'exercice 2021. Ce rapport, consacré à nos performances environnementales, sociales et de gouvernance, répond aux exigences de la circulaire 03-19 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (« AMMC »).

Nous avons inclus dans ce rapport des éléments d'information d'une manière volontaire. Toutes les exigences d'informations relatives à la circulaire 03/19 de l'AMMC sont documentées d'une manière exhaustive.

Format du rapport

Le contenu du rapport pourra également être téléchargé sous forme de fichier PDF.

Reporting RSE

Nous publions des indicateurs clés de performance financière et quelques informations qualitatives sur le développement durable dans notre rapport ESG 2021.

Matérialité

Ce rapport ne contient pas d'analyse de matérialité. Le contenu de notre rapport est basé sur les exigences de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et en s'inspirant du cadre de référence Global Reporting Initiative (Standards GRI) ainsi que celui de l'IIRC (International Integrated Reporting Council).

Périmètre du rapport

Le rapport concerne exclusivement les activités de Sofac. Aucune autre activité à part celle de Sofac n'est consolidée dans le cadre de ce rapport. Les indicateurs de performance clés présentés concernent par conséquent les activités poursuivies. Les données financières de l'entreprise ont été extraites du rapport de gestion 2021 et n'ont pas été modifiées.

KPI, méthodes de collecte de données, bases de calcul

Les indicateurs clés de performances nous permettent de suivre nos performances économiques, environnementales et sociales. La mesure du progrès nous permet d'identifier le potentiel d'amélioration de nos rendements. Nous utilisons notre système de reporting pour collecter la plupart des données nécessaires à la génération d'indicateurs de performance. Nos indicateurs de performance sont calculés et publiés conformément aux exigences de l'AMMC et parfois en relation avec le Global Reporting Initiative, les indicateurs sont publiés annuellement.

Assurance fournie par un tiers

Sofac n'a pas encore mis en place un système d'assurance de son reporting ESG.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Ce rapport va au-delà des règles de conformité édictées par l'AMMC en incluant des éléments d'information contenus dans les Standards GRI.

Pacte mondial des Nations Unies et Global Reporting Initiative (GRI)

Dans ce rapport, nous ne documentons pas les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Quant aux divulgations GRI, nous en adoptons quelques-unes pour mieux répondre aux exigences de reporting de l'AMMC.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)

Dans ce rapport, nous présentons la contribution de Sofac à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies, les plus pertinents pour nous.

Terminologie utilisée

Ce rapport ne contient pas d'explication sur la terminologie utilisée ou sur les abréviations.

Déclarations relatives à l'avenir

Ce rapport contient des déclarations relatives à l'avenir. Ces déclarations sont basées sur les estimations actuelles du Management concernant les développements futurs et ne doivent pas être interprétées comme des garanties quant à leur réalisation future.

Rapports de l'année précédente

Sofac publie pour la deuxième fois un rapport ESG. Sofac est désormais engagée dans un processus de production d'un rapport annuel sur le développement durable



PÉRIMÈTRE DE REPORTING, MODÈLE IIRC

NOTRE VISION

Offrir des solutions de financement adaptées

NOS VALEURS



PERFORMANCE



CITOYENNETÉ



PROXIMITÉ

NOS RESSOURCES

CAPITAL FINANCIER

- PNB Consolidé 483 MMAD
- RBE Consolidé 376 MMAD

CAPITAL INDUSTRIEL

- 13 agences en réseau propre et 50 Agents agréés.
- Plateforme digitale CREDIZ.
- 40 000 dossiers nancés/an
- 4 218 MMAD de crédit distribués

CAPITAL HUMAIN

- 363 collaborateurs en CDI
- 44% de femmes dans les effectifs
- 23% de femmes dans le Comité de Direction

CAPITAL INTELLECTUEL

- 1672 heures de formation pour les collaborateurs
- Mise en oeuvre du Système management Qualité.

CAPITAL NATUREL

- 739 786,10 kWh d'électricité consommée
- Faible émissions de gaz à effet de serre

CAPITAL SOCIAL ET RELATIONNEL

- 70 MMAD d'achat
- 40 000 clients accompagnés en 2021
- Report d'échéances des opérateurs touristiques en période de crise.
- Sponsoring du club de football du Raja de Casablanca,

NOS IMPACTS

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



CONDITIONS DE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Nous offrons des solutions de financement adaptées, ainsi qu'un accompagnement innovant, qualitatif et en phase avec le marché local. Cette démarche repose sur notre capacité à anticiper les attentes et être à l'écoute de chacun de nos clients.

Sofac utilise les nouvelles technologies afin d'améliorer ses processus, d'accroître sa productivité et de libérer le temps de travail.

Comment nos capitaux et nos ressources participent-ils impactent-ils nos parties prenantes ?

Le schéma ci-dessous permet de visualiser la création de valeur de Sofac pour ses parties prenantes.

- Sofac est désormais engagée dans un processus de production d'un rapport annuel sur le développement durable.
- En 2021, SOFAC a opéré une participation de 15% dans le capital de Badeel, société de Location Longue Durée (LLD). Pour le reste, aucun changement dans la nature des activités commerciales ou dans les méthodes de mesure des indicateurs n'a pu avoir lieu.

ÉTAPES SUIVIES POUR L'ÉLABORATION DU RAPPORT ESG



A PROPOS DE L'ENTREPRISE

Chez Sofac, nous sommes convaincus que la performance, la proximité et la citoyenneté sont des valeurs déterminantes pour la qualité de nos prestations. Depuis notre création, nous plaçons ces trois valeurs au cœur de notre démarche.

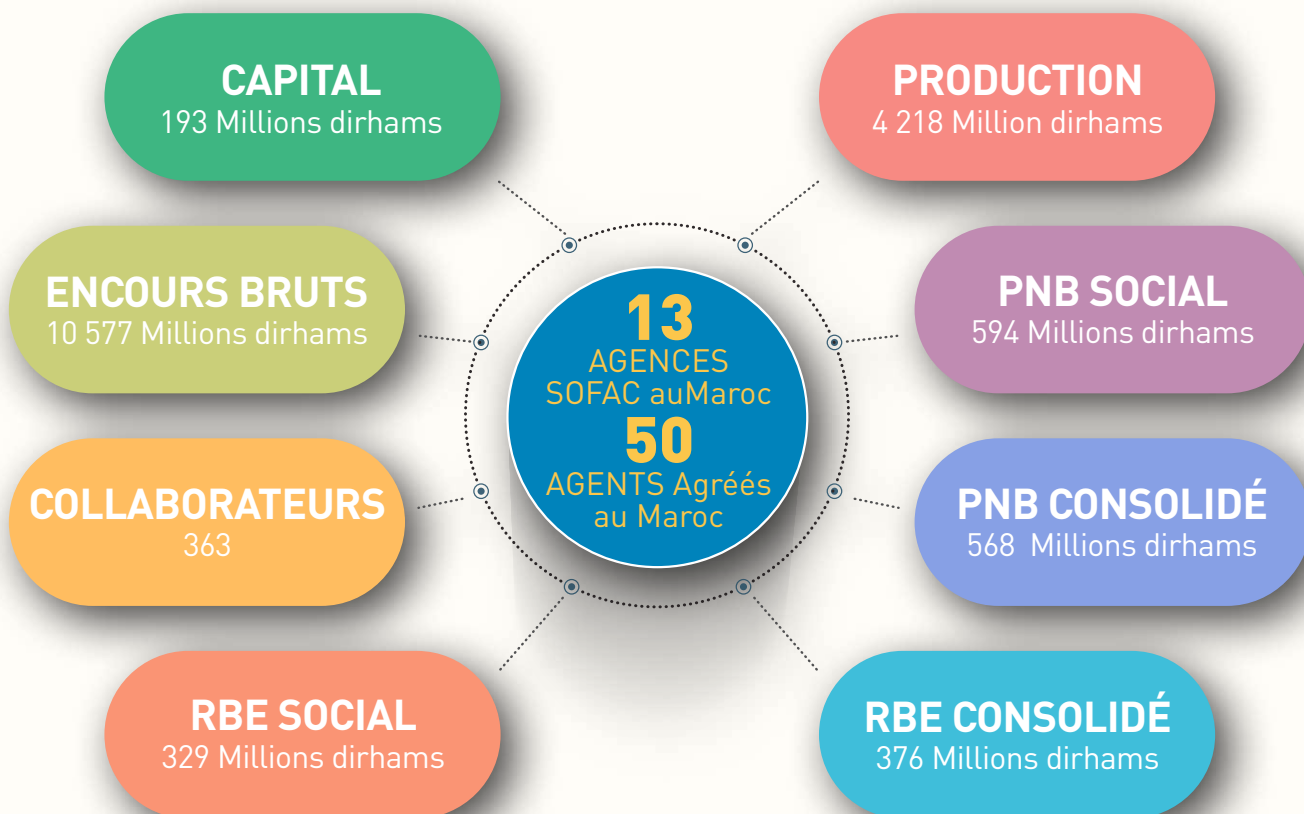
Sofac offre des solutions de financement adaptées, un accompagnement innovant, qualitatif et en phase avec le marché local.

Une démarche qui repose sur notre capacité à anticiper les attentes et être à l'écoute de chacun de nos clients. L'ensemble de ces actions renforce notre mission de facilitateur dans la réalisation de leurs projets.

NOS VALEURS NOUS AIDENT À ANTICIPER VOS BESOINS

LA PERFORMANCE

La performance de l'équipe Sofac renforce notre culture managerielle. Cette performance est le résultat des efforts individuels et collectifs mis en œuvre pour garantir un accompagnement efficace à nos clients. Ces efforts se traduisent par la rapidité dans le traitement des demandes de crédits pour nos clients et leur permettre de bénéficier d'un prêt et de financer leurs projets au plus vite.





LA PROXIMITÉ

Voir, écouter, ressentir. Des verbes qui traduisent au mieux la proximité. Spécialistes du crédit à la consommation, nos conseillers entretiennent une relation personnalisée avec chaque client. Ils appréhendent leurs besoins et répondent à leurs attentes en toute efficacité. La proximité, c'est aussi un réseau de distribution étoffé. Nos points de vente couvrent l'ensemble des grandes régions du pays, avec une équipe commerciale disponible pour vous servir.

Un large réseau de distribution

Sofac est un établissement historique au Maroc. Créé en 1947, Sofac est dotée d'une forte culture et d'un ancrage territorial. Nous contribuons activement au développement économique et social des différentes régions où nous sommes implantés.

Sofac dispose d'agences commerciales dans de nombreuses villes au Maroc et s'appuie sur un réseau de 49 agents agréés pour assurer et offrir ses services à ses clients sur tout le territoire national.

LA CITOYENNETÉ

SOFAC veille à mettre en œuvre des actions s'inscrivant dans une démarche globale de développement économique et social du pays. Notre vocation citoyenne se concrétise à travers le financement des projets de nos clients en vue d'améliorer leur qualité de vie. Nous favorisons ainsi leur épanouissement et celui de la Société.

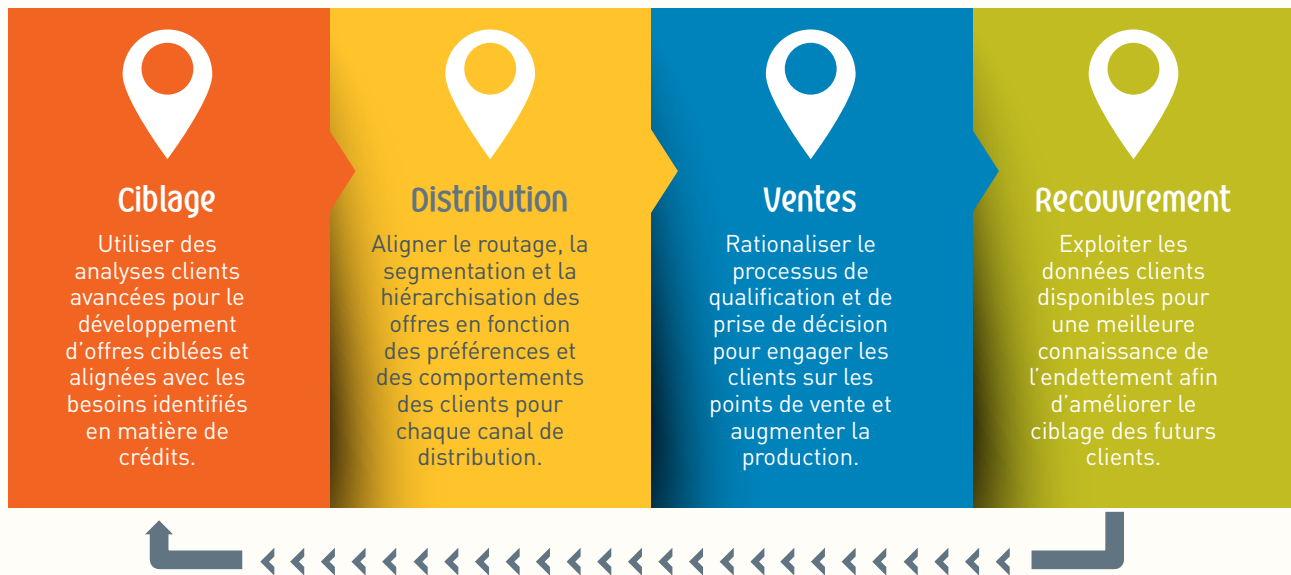


Profil, stratégie et référentiels adoptés

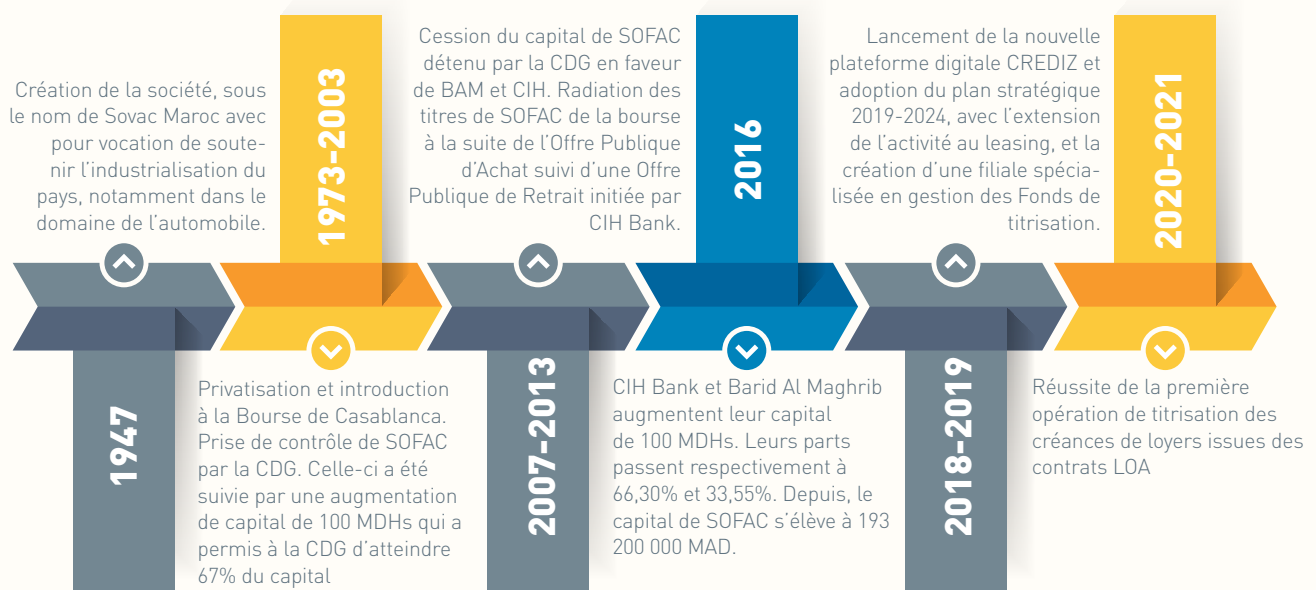
modèle du crédit à la consommation

Les acteurs du crédit à la consommation améliorent leurs modèles opérationnels dans les quatre dimensions suivantes : ciblage - distribution - ventes - recouvrement.

DEMANDE ET EXPÉRIENCE CLIENT



HISTOIRE DE SOFAC





Le sujet de l'ESG est récent au Maroc, pour les sociétés de financement et de crédit à la consommation. Cependant, Sofac note avec intérêt la demande des investisseurs mondiaux pour l'intégration de plus en plus renforcée des critères ESG dans les opérations de prêt, un peu partout dans le monde.

Nous tenterons, dans ce rapport, de formaliser nos impacts sur l'eau, les changements climatiques, les RH, les droits de l'homme, etc.

Les lignes business de SOFAC



- Les prêts destinés aux salariés des secteurs privé et public
- Les prêts destinés aux professionnels
 - Le prêt personnel adossé à une hypothèque



- Pour les personnes physiques et morales deux modalités sont proposées pour le financement d'un véhicule ou une flotte :
 - Le crédit classique
 - La location avec option d'achat (LOA)



- Crédit bail mobilier (CBM)
- Crédit bail immobilier (CBI)
 - Leasback



SOFAC met sa plateforme organisationnelle et technologique aux services de partenaires bancaires et automobile pour la prise en charge de leur chaîne de valeur de crédit.

Stratégie

Le conseil d'administration de SOFAC a validé la nouvelle vision stratégique (2019-2024) de la société, axée sur 3 principaux leviers :

Extension de l'agrément à l'activité de Leasing

A travers cette extension d'activité, à travers un panel de clients se trouvant à la limite des segments servis par les banques et les organismes de micro-crédit, SOFAC vise à faire face à la saturation du marché des crédits à la consommation par la diversification de la production, et l'élargissement du périmètre d'activité, à consolider davantage les synergies avec les partenaires et à renforcer sa compétitivité et ses indicateurs financiers.

Réorientation de la stratégie de financement

Dans une vision de réduction du coût de refinancement, SOFAC articule sa stratégie sur 3 axes majeurs :

- Profiter à la lumière de la création de sa filiale SOFAC STRUCTURED FINANCE, des différents avantages offerts par le mécanisme de titrisation, afin d'optimiser ses coûts de refinancement, mais aussi pour renforcer sa présence dans le financement, tout en limitant l'impact sur le bilan ;
- Profiter des opportunités de taux offerts sur le marché de la dette privé et optimiser les charges de refinancement en pilotant les tirages entre les maturités court et moyen terme.
- S'appuyer sur les opérations sur titres comme instruments de refinancement à court terme.

Réseau de distribution digital - CrediZ

Dans un marché toujours plus compétitif, en demande de réactivité, d'efficacité et de simplification des procédures, la plateforme digitale est un levier de croissance sûr et porteuse d'opportunités de développement. Grâce, au lancement de la plateforme digitale CrediZ, SOFAC permet à tout client de réaliser une transaction de crédit en ligne de bout en bout.



Focus sur le digital

1. Réseau de distribution digital – Crediz :



Dans le cadre du développement de sa stratégie digitale, SOFAC a initié des conventions avec des distributeurs de renom pour proposer ses services innovants de distribution de crédit.

- **E-Commerce** : Crediz permet une vente directe totalement dématérialisée (simulation, demande en ligne, upload des pièces justificatives, pré-accord automatique, suivi en ligne de la demande, support et conseil en ligne...).
- **Un SAV dématérialisé** : Les prospects et les clients se verront créer automatiquement un compte leur donnant accès au :
 - Suivi des demandes et des contrats en cours (conditions financières, tableaux d'amortissement, soldes et impayés, ...)
 - Service après-vente (génération en ligne des factures, des mains levées, règlement des impayés, réclamation...)
 - Contenu de conseil personnalisé, aux informations push sur les offres et les promotions, et à une assistance en ligne lors du montage et au cours du contrat.

2. Plateforme digitale – INTAJ pour les partenaires :

Après la généralisation du déploiement de sa plateforme, INTAJ, auprès du réseau propre, SOFAC a initié, en 2021, son implémentation auprès de ses partenaires bancaires dans un souci d'industrialisation des processus et de dématérialisation très poussée des flux d'échange. Pour rappel, cette plateforme permet notamment :

- Une vision 360, offrant à tous les intervenants une vue globale sur l'affaire, le tiers, le bien...
- Une gestion personnalisée des profils et des habilitations pour les intervenants.
- Un Workflow intégré et modulable, et une personnalisation des écrans selon le profil de l'utilisateur.
- Une tarification dynamique avec des matrices performantes des applicabilités.
- Une gestion électronique de documents (GED) intégrée dans l'outil.
- Une aide à la vente via des scripts, des offres ajustées pour les demandes refusées.
- Un scoring automatique.
- Des fonctionnalités ergonomiques diverses (fiabilisation des adresses via un référentiel national, Rapatriement des données de la signalétique et les bilans des personnes morales,...).
- En plus des reporting standards et automatiques, un univers BI web est mis à disposition pour enrichir les dispositifs de suivi et du pilotage de l'activité en temps réel.

Objectifs et engagements de l'émetteur

Sofac adopte des politiques, des chartes et des process pour asseoir sa politique de développement durable.



Code de Déontologie Et d'éthique

Le code de déontologie et d'éthique transcrit les règles de bonne conduite pour tout collaborateur (collaborateurs et dirigeants), y compris les filiales.



Charte Cadeaux

La «Charte Cadeaux» interdit aux collaborateurs d'offrir ou d'accepter des cadeaux, des récompenses, des avantages qui créent ou semblent créer une obligation, ou exercent une influence indue sur une décision d'affaires.



Blanchiment et terrorisme

Dispositif de vigilance et de veille interne en matière intégré au dispositif global de gestion des risques.



Données Personnelles

Dispositifs de vigilance que Sofac met en place pour la protection des données personnelles.

CODE DE DÉONTOLOGIE ET D'ÉTHIQUE

Le code de déontologie et d'éthique définit les valeurs de l'éthique notamment, la responsabilité, la loyauté, l'intégrité, le respect du secret professionnel et la confidentialité de l'information, tout en respectant le corpus légal et réglementaire en vigueur inspiré des principes universels en la matière.

CHARTÉ CADEAUX

SOFAC combat activement toute forme de corruption à laquelle pourrait participer un collaborateur dans le cadre de ses liens professionnels, de façon directe ou indirecte, avec des fournisseurs, des clients et des partenaires de SOFAC.

Par conséquent, Sofac s'appuie sur les dispositions de « la charte cadeaux », dont le principe fondamental est que les collaborateurs ne peuvent ni offrir ni accepter de cadeaux, de récompenses, d'avantages qui créent ou semblent créer une obligation, ou exercent une influence indue sur une décision d'affaires ou d'ordre opérationnel.

SOFAC a mené plusieurs campagnes de sensibilisation en faveur de ses collaborateurs pour les impliquer dans son combat de lutte contre la corruption et la fraude.

En 2022, Sofac poursuit son projet pour la mise en place du dispositif de lutte contre la corruption.

DISPOSITIF CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

En matière de sécurité financière et en réponse aux conditions fixées par la loi, SOFAC a mis en place un dispositif de vigilance et de veille interne en matière de LCB-FT intégré au dispositif global de gestion des risques. Il vise à établir des principes destinés à prévenir l'implication ou l'utilisation de SOFAC, de ses instances dirigeantes, de son personnel ou de ses contreparties à des fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Le respect de ce dispositif a aussi pour but d'éviter que SOFAC ne s'expose à un risque de réputation ou de sanction lié au non-respect des lois, des règlements et des normes applicables en matière de LCB-FT.

Ce dispositif comprend notamment les éléments suivants :

1. Cartographie des risques BC /FT

En application d'une approche fondée sur les risques, SOFAC a établi une cartographie des risques de BC/FT qui a pour objet de :

- Recenser les risques établis selon les facteurs de risques (Clients, Produits, Transactions, Canaux de distribution, Zones géographiques, etc.) ;
- Présenter les dispositifs de maîtrise des risques pour prévenir ces derniers et d'en réduire les impacts ;
- Coter les risques selon une critériologie interne (risques faibles, moyens et élevés).

Cette cartographie, permettant l'identification et l'évaluation des risques BC/FT, sert de base pour la mise en place des règles de gestion régissant les systèmes de filtrage et de profilage de la clientèle.

2. Manuel de Procédures

SOFAC dispose d'un manuel des procédures relatives aux éléments suivants :

- La procédure d'entrée en relation (KYC)
- La procédure de traitement des Personnes Politiquement exposées
- Traitement des informations émanant de l'ANRF
- La procédure de surveillance des opérations
- La procédure de conservation des documents

3. Analyse et évaluation des risques de BC/FT

Sofac procède annuellement à l'évaluation des risques LCB-FT. Cette évaluation est basée sur la classification des clients selon leurs profils de risque et en prenant en compte leurs catégories, les pays ou zones géographiques, les produits ou services, les opérations, les canaux de distribution.

Cet exercice aboutit à l'identification de mesures appropriées à appliquer pour atténuer ces risques.

4. Identification et évaluation des risques BC/FT relatifs aux nouveaux produits / services

L'entité Conformité de SOFAC identifie et évalue les risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme préalablement à la validation de :

- Nouveaux produits ;
- Nouveaux services ;
- Nouvelles activités ;
- L'utilisation de nouvelles technologies en lien avec un nouveau produit/service ou un produit/service existant.

Cette évaluation est faite également en cas de changement significatif au niveau produit/activité/service existants

En 2021, le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme a fait l'objet d'un suivi continu face à un contexte réglementaire en constante évolution afin de s'assurer de son actualisation et de son renforcement pour atteindre une meilleure pertinence de la surveillance des opérations réalisées par la clientèle.

DONNÉES PERSONNELLES

Conformément aux dispositions de la loi 09-08, SOFAC a mis en place un dispositif interne pour la protection des données à caractère personnel qui a pour objectif de délimiter les rôles et les responsabilités de chaque intervenant dans le processus de gestion de la conformité à la loi n° 09-08.

Les actions de mise en conformité sont axées notamment sur le consentement de la personne concernée et les droits de ces personnes à l'information sur les traitements, les droits d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition, ainsi que la désignation d'un contact pour chaque traitement.

Cette vigilance de conformité réglementaire conduit Sofac à s'imposer le principe de sécurité et de confidentialité des informations collectées afin :

- De garantir la proportionnalité des données des clients collectées exclusivement pour les finalités des traitements recensés ;
- De garantir aux clients le droit d'accès, de rectification ou d'opposition aux informations les concernant ;
- De garantir aux clients le droit de se désinscrire des listes de Communications & Marketing (mailings et SMS) via une adresse mail dédiée ou un STOP SMS.
- De garantir la confidentialité et la sécurité des informations en cas de sous-traitance des données clients moyennant la signature d'un engagement de confidentialité en amont ;
- De garantir un suivi étroit des évolutions réglementaires et opérationnelles (veille et mise en conformité) des données personnelles.

Ainsi, Sofac est conforme à l'ensemble des délibérations régissant ses activités, et a reçu les autorisations de traitement y afférents de la part de la CNDP.







NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations Unies en 2015 constituent un élément central de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable. Les ODD étant basés sur un processus participatif, la responsabilité de leur réalisation est partagée entre les États, le secteur

privé, la communauté scientifique et la société civile. Sofac poursuit ses activités et contribue à la réalisation des ODD en tant que société de financement.

Le tableau suivant donne un aperçu de nos activités liées aux objectifs sélectionnés les plus pertinents.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	NOTRE CONTRIBUTION
 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<ul style="list-style-type: none">• Nous soutenons des programmes d'éducation financière,• Nous promouvons l'éducation financière et les compétences futures,• Nous offrons à nos clients la possibilité d'apporter une contribution à l'ODD 4 grâce à nos crédits dédiés à l'enseignement,• Nous investissons dans les jeunes talents en tant qu'employeur en offrant des opportunités attrayantes aux jeunes diplômés
 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<ul style="list-style-type: none">• Nous favorisons la diversité et l'inclusion au sein de notre organisation• Nous prenons des mesures pour augmenter la proportion de femmes aux postes de direction au sein de notre organisation• Nous soutenons le développement de nouveaux produits et services axés sur la diversité des genres• Nous soutenons l'autonomisation des femmes à travers nos initiatives d'inclusion financière et d'éducation
 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none">• Nous offrons des conditions de travail saines à nos employés• Nous soutenons la croissance économique et l'entrepreneuriat à travers notre rôle de prêteur et d'intermédiaire financier.• Nous faisons partie intégrante de l'économie et de la société dans notre rôle d'employeur, de client, de partenaire contractuel et de contribuable.
 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none">• Nous nous engageons à développer des objectifs scientifiques d'ici 2025 dans une démarche de minimisation des émissions de gaz à effet de serre. Nous ambitionnons d'atteindre zéro émission nette dans nos opérations, notre chaîne d'approvisionnement et de nos activités de financement d'ici 2050.• Nous nous concentrons sur la gestion des risques liés au développement durable et nous nous engageons à mettre en place des politiques (due diligence) et des lignes directrices spécifiques pour répondre aux défis des changements climatiques.



NOTRE APPROCHE DU DIALOGUE

CONDITIONS DE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Sofac a une longue tradition de dialogue avec ses parties prenantes : clients, collaborateurs, actionnaires, fournisseurs et société civile.



Parties prenantes Internes

- Collaborateurs
- Direction Générale
- Comités du Conseil
- Conseil d'Administration
- Partenaires Sociaux



Partenaires économiques

- Clients
- Fournisseurs Opérationnels
- Fournisseurs Stratégiques
- Banque
- Assurances



Influenceurs sociétaux

- Analystes/Agences de Notation
- Universités/Recherche
- Riverains
- ONG Impactantes/Impactées
- Élus et Autorités Locales
- Médias et Réseaux Sociaux



Régulateurs

- Bank Al Maghrib
- Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

ATTENTES DES PARTIES PRENANTES

Ces attentes ont été formulées par Sofac. Lors de sa prochaine étude de matérialité, Sofac consolidera ces attentes avec celles recueillies auprès des parties prenantes.

Les parties prenantes	Attentes	Types de dialogue
Actionnaires	Rentabilité financière Clarté et transparence Fiabilité et pertinence des informations	Communication régulière Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Comités spécialisés
Les autorités de contrôle et de régulation	Conformité aux lois et réglementation du secteur	Communication des reporting réglementaires Communication financière Réunions de coordination
Clients	Produits innovants Qualité de service Protection des données personnelles Relation durable et bénéfique	Points de contact Agences Centre de relation client Service client Plateforme digitale Enquêtes de satisfaction
Agents agréés	Représentativité dans les régions Transparence des conditions de sélection Relation durable et bénéfique	Évaluation et réévaluation des performances commerciales Négociations contractuelles
Association professionnelle	Protection des consommateurs Relations bénéfiques et durables	Lettre d'information Réunions Journées thématiques
Collaborateurs	Amélioration des conditions de travail Développement professionnel	Communication interne Entretiens annuels
Fournisseurs	Transparence des conditions de sélection Pérennité de la relation Solvabilité	Évaluation et réévaluation Négociations contractuelles

NOS PARTIES PRENANTES

POLITIQUES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DES PARTIES PRENANTES (CLIENTS, FOURNISSEURS ET PARTENAIRES...)

Sofac est consciente de l'importance de la mise en place d'une diligence raisonnable pour le développement d'une nouvelle relation avec un fournisseur. Cela nous permettra de réduire les impacts à l'étape de structuration des contrats ou des autres accords, ainsi qu'au fil de la collaboration avec nos fournisseurs. La même diligence sera appliquée aux autres parties prenantes.

Politique d'Achat

SOFAC adopte une politique achat responsable qui mise sur la transparence pour répondre à ses besoins en achetant les produits qui correspondent le plus aux attentes de ses clients internes tout en maîtrisant les coûts et en anticipant les risques économiques, sociaux et environnementaux.

Elle dispose d'un processus achat organisé qui centralise les besoins de toutes les entités et les directions de l'entreprise, il permet de traiter les demandes d'achat reformulées par les demandeurs qui consolident les besoins des utilisateurs faisant partie de leurs périmètres, selon le montant qui détermine le type de consultation à effectuer (Appel d'offres, consultation d'au minimum trois fournisseurs, ou achat direct pour les petits montants), ce qui permet d'effectuer la meilleure sélection des fournisseurs.

Le processus d'achat est industrialisé dans un système informatique qui a été paramétré pour respecter et homogénéiser le processus opérationnel et les circuits de validation du processus achats, instaurer automatiquement les contrôles adéquats et dématérialiser les documents par l'intégration des pièces justificatives dans le processus de traitement, tout ceci avec des habilitations bien identifiées et pistées.

Politique d'Octroi

Sofac est très vigilante quant à la problématique de surendettement. Le processus d'octroi de crédit aux clients contient des règles strictes pour l'analyse de cet aspect.

En matière d'offre commerciale, Sofac adopte les principes d'un marketing responsable :

- La transparence dans la communication du détail tarifaire de chaque produit dans un secteur qui connaît des pratiques ambiguës : Sofac affiche le détail tarifaire de chaque promotion, conformément aux prérogatives réglementaires du CNDP.
- Sensibilisation des clients contre le surendettement en mettant en avant le principe du crédit responsable, au niveau des sites web Sofac et Crediz, et au niveau des opérations de mailing, à travers des conseils de gestion de budgets et des mentions légales pour attirer l'attention du client sur la responsabilité liée au fait de contracter un crédit.

Ecoute client

L'écoute client et l'analyse de son expérience chez SOFAC sont des axes prioritaires pour mesurer la satisfaction client et livrer des prestations de qualité.

Les retours collectés nous permettent d'avoir une idée plus claire entre l'attente du client et son expérience et ainsi; comprendre son besoin et y répondre en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue.

En conformité avec la norme ISO 9001 V 2015, le dispositif mis en œuvre repose sur une approche PDCA pour l'écoute et la mesure de la satisfaction client.

C'est dans ce cadre qu'un dispositif de mesure de la satisfaction par rapport au traitement des réclamations a été mis en place en 2021.

IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES

IMPACT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL SUR RIVERAINS OU POPULATIONS LOCALES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : CRÉATION D'EMPLOIS, INVESTISSEMENT DANS LES DOMAINES DE LA SANTÉ, DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION

Sofac est une société de financement. Nos interactions avec les riverains et les populations locales se résument ainsi :

- Sofac a conclu, en 2020, un contrat de Sponsoring avec le club sportif RCA pour une période de 2 ans.
- Sponsoring des actions des fondations des œuvres sociales : (association des retraités de la famille de l'enseignement de la ville de Azrou, amicale des cadres retraités OCP, association des œuvres sociales commune Berrechid, etc...)
- Participation à la constitution des paniers de courses pour Ramadan: (association Nationale des Retraités des Phosphates et Dérivés — ANRPHD)
- Participation au lancement de campagnes médicales : (association des Retraités du Centre Hospitalier Ibn Sina, Association Nationale des Retraités des Phosphates et Dérivés — ANRPHD, fédération nationale des associations retraités et des personnes âgées...)
- Promotion du sport amateurs interentreprises, banques, concessionnaires automobile, presse, acteurs marocains, etc ...

IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES ET DE SERVICES PUBLICS

Sofac ne déploie aucun investissement en matière d'infrastructures et de services publics.

ACTIONS CORRECTIVES DANS DES ACTIVITÉS À IMPACT NÉGATIF SIGNIFICATIF POTENTIEL OU AVÉRÉ SUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES

La nature du métier de Sofac la met à l'abri d'une interaction avec des communautés locales. Nous disposons de 17 sites, toutes implantées dans

des villes. Aucune action en justice ou plainte n'a été déposée contre Sofac ou auprès des autorités compétentes.



	2021	2020	2019	
Nombre total de cas de violations identifiées des droits des communautés locales (autochtones)	Cas	0,00	0,00	0,00

MEMBRES DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE ET COMITÉS STRATÉGIQUES

MEMBRES DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE



Sofac dispose d'un Conseil d'Administration comme organe de gouvernance. Celui-ci détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.



Le Conseil d'Administration de Sofac inclut 3 administrateurs indépendants, soit 30% des membres.

GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE - SCOPE 1- DIVULGATIONS AMMC										
Informations générales		Unité de mesure								
Membres exécutifs de l'Organe de gouvernance		Nombre	0							
Membres non-exécutifs de l'Organe de gouvernance		Nombre	10							
Membres indépendants de l'Organe de gouvernance		Nombre	3							
Administrateur Indépendant : Samia BOUHAREB										
Civilité	Madame									
Nom et prénom	BOUHAREB Samia									
Nationalité	Marocaine									
Âge	56 ans									
Date de début du mandat	Date de début du mandat	26/03/2018	Date d'échéance du mandat	NA						
Biographie ou principales compétences	<p>Ayant cumulé une expérience de plus de 25 ans, en matière de pilotage stratégique Mme Samia BOUHAREB a fait ses armes dans les plus grandes références mondiales du marketing : Johnson & Johnson, Procter & Gamble, Coca Cola.</p> <p>Dans cette dernière, elle se voit confier en 2002, la direction générale de Coca Cola Maroc, et des autres régions en Afrique Equatoriale, où elle occupe ensuite, en 2014 le Poste de Directeur Stratégique pour la Business Unit North et West Africa.</p> <p>En 2016, Mme Samia BOUHAREB crée le cabinet de conseil stratégique In&Up, spécialisé en accompagnement et conseil en stratégie et marketing.</p> <p>Mme Samia BOUHAREB est titulaire d'un MBA de l'Université de ROCHESTER.</p>									
Principales fonctions et représentation de parties prenantes	<p>En plus de son mandat d'administratrice indépendante au sein de SOFAC, Mme. Samia BOUHAREB est aussi administratrice des entités suivantes :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Dénomination sociale</th> <th>Qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>COCA-COLA COPORATION</td> <td>Administrateur</td> </tr> <tr> <td>IN&UP</td> <td>Administrateur</td> </tr> </tbody> </table>				Dénomination sociale	Qualité	COCA-COLA COPORATION	Administrateur	IN&UP	Administrateur
Dénomination sociale	Qualité									
COCA-COLA COPORATION	Administrateur									
IN&UP	Administrateur									

Administrateur Indépendant : Jamal LEMRIDI												
Civilité	Monsieur											
Nom et prénom	LEMIRIDI Jamal											
Nationalité	Marocaine											
Âge	62 ans											
Date de début du mandat	Date de début du mandat	25/03/2019	Date d'échéance du mandat	NA								
Biographie ou principales compétences	<p>M Jamal LEMRIDI a effectué son service civil à la compagnie nationale Royal Air Maroc de 1982 à 1984. Il rejoint la même année le Crédit du Maroc, filiale du Groupe Crédit agricole, où il a passé toute sa carrière jusqu'à en devenir directeur général en 2006.</p> <p>M Jamal LEMRIDI est membre du Conseil d'affaires Maroc-Saoudien au sein de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM). M Jamal LEMRIDI est diplômé de l'Ecole centrale de Paris (1980) et de l'ENSAE Paris (1982).</p>											
Principales fonctions et représentation de parties prenantes	<p>En plus de son mandat d'administrateur indépendant au sein de SOFAC, M. Jamal LAMRIDI est aussi administrateur des entités suivantes :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Dénomination sociale</th> <th>Qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE MAROCAINE</td> <td>Administrateur</td> </tr> <tr> <td>CMI</td> <td>Administrateur</td> </tr> <tr> <td>J.L CONSEILS ET SERVICES</td> <td>Administrateur</td> </tr> </tbody> </table>				Dénomination sociale	Qualité	SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE MAROCAINE	Administrateur	CMI	Administrateur	J.L CONSEILS ET SERVICES	Administrateur
Dénomination sociale	Qualité											
SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE MAROCAINE	Administrateur											
CMI	Administrateur											
J.L CONSEILS ET SERVICES	Administrateur											

Administrateur Indépendant : Larbi BELARBI																
Civilité	Monsieur															
Nom et prénom	Larbi BELARBI															
Nationalité	Marocaine															
Âge	78 ans															
Date de début du mandat	Date de début du mandat	03/26/2018	Date d'échéance du mandat	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2023												
Biographie ou principales compétences	<p>M. Larbi BELARBI a débuté son parcours en 1981, en intégrant le groupe canadien «Mallette Benoît » Montréal comme Consultant, puis le Groupe Mittal (ISPAT) spécialisé dans la sidérurgie et la haute technologie, en tant que Directeur Marketing et Administration Sidbec Amérique du nord.</p> <p>En 1996, Larbi BELARBI se voit confier la Direction de la Chaîne de Télévision Marocaine (2M), En Août 2001, il est nommé Président Directeur Général de la SOMACA.</p> <p>En juillet 2008, M. Belarbi a été nommé Conseiller du Président de la région EUROMED Afrique du groupe Renault. Il a lancé, en tant que Président de l'Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce de l'Automobile (AMICA), la première Convention d'affaires automobile dans le bassin méditerranéen, Automotive Meetings Tangier-Med 2008, avec pour ambition de promouvoir le développement stratégique de l'industrie automobile nationale.</p> <p>M. BELARBI était également président du Comité Académique de l'Université AL AKHAWAYN Ifrane, et Vice-Président de l'Association Marocaine de l'Intelligence Economique. Il est membre du conseil économique et social et est administrateur de plusieurs sociétés publiques et privées.</p> <p>M. BELARBI est Diplômé du 3^{ème} cycle de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon, MBA HEC Paris. Il a suivi une formation complémentaire dans la Direction des Entreprises à l'Université Stanford aux U.S.A. et dans le leadership à l'INSEAD.</p>															
Principales fonctions et représentation de parties prenantes	<p>En plus de son mandat d'administratrice indépendante au sein de SOFAC, Mme. Samia BOUCHARAB est aussi administratrice des entités suivantes :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Dénomination sociale</th> <th>Qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SOCIETE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS AUTOMOBILES</td> <td>Administrateur</td> </tr> <tr> <td>SIAB</td> <td>Administrateur</td> </tr> <tr> <td>ATLAMED</td> <td>Administrateur</td> </tr> <tr> <td>INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'AUTOMOBILE</td> <td>Administrateur</td> </tr> <tr> <td>LBL CONSULTING</td> <td>Administrateur</td> </tr> </tbody> </table>				Dénomination sociale	Qualité	SOCIETE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS AUTOMOBILES	Administrateur	SIAB	Administrateur	ATLAMED	Administrateur	INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'AUTOMOBILE	Administrateur	LBL CONSULTING	Administrateur
Dénomination sociale	Qualité															
SOCIETE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS AUTOMOBILES	Administrateur															
SIAB	Administrateur															
ATLAMED	Administrateur															
INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'AUTOMOBILE	Administrateur															
LBL CONSULTING	Administrateur															

Rôle du Comité Audit

- Évaluer la pertinence des mesures correctrices prises ou proposées pour combler les lacunes ou insuffisances décelées dans le système de contrôle interne ;
- Recommander la nomination des commissaires aux comptes ;
- Définir les zones de risques minimales que les auditeurs internes et les commissaires aux comptes doivent couvrir ;
- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières destinées à l'organe d'administration

et aux tiers et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes individuels et consolidés ;

- Approuver la charte d'audit et le plan d'audit et apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'audit interne ;
- Prendre connaissance des rapports d'activité et des recommandations des fonctions d'audit interne, de contrôle permanent et de conformité, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision ainsi que des mesures correctrices prises.

COMITÉ D'AUDIT	
Composition	
Président	Membres permanents
Monsieur Jamal LEMRIDI	. Monsieur YOUNES ZOUBIR . Monsieur M'HAMED EL MOUSSAOUI . Monsieur BRAHIM ZEKHNINI . Madame SAMIA BOUCHAREB
Invités permanents	Secrétaire du Comité
. Monsieur Khalid DBICH, Directeur Général Délégué de SOFAC . Monsieur Marwane DOUYEB, Directeur Général Adjoint . Madame Fatima EZZOUINE, Directeur Risques Contrôle permanent et Conformité de SOFAC . Messieurs les représentants des Commissaires aux Comptes	. Madame Meriem LIAFI, Directeur Audit de SOFAC
Périodicité	
Le Comité d'Audit se réunit au moins une fois par trimestre.	
Missions	
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la pertinence des mesures correctrices prises ou proposées pour combler les lacunes ou insuffisances décelées dans le système de contrôle interne ; • Recommander la nomination des commissaires aux comptes ; • Définir les zones de risques minimales que les auditeurs internes et les commissaires aux comptes doivent couvrir ; • Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières destinées à l'organe d'administration et aux tiers et de porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes individuels et consolidés ; • Approuver la charte d'audit et le plan d'audit et apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'audit interne ; • Prendre connaissance des rapports d'activité et des recommandations des fonctions d'audit interne, de contrôle permanent et de conformité, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision ainsi que des mesures correctrices prises. 	

Rôle du Comité Stratégique

- L'examen du plan stratégique et des objectifs de la société ;
- L'examen du budget annuel ;
- L'examen des projets de croissance externe et d'investissement à caractère stratégique ;

- Le suivi de l'évolution de la concurrence par métier ;
- Le suivi de l'évolution des participations ;
- Le suivi de l'évolution des stratégies par métier.

COMITÉ STRATÉGIQUE	
Composition	
Président	Membres permanents
Monsieur Lotfi SEKKAT	. Monsieur AHMED AMIN BENDJELLOUN TOUIMI . Monsieur YOUSSEF BELHADJ . Monsieur YOUNES ZOUBIR . Monsieur KHALID BENALLA . Monsieur LARBI BELARBI
Périodicité	
Le Comité Stratégique se réunit au moins une fois par trimestre.	
Missions	
<ul style="list-style-type: none"> • L'examen du plan stratégique et des objectifs de la société ; • L'examen du budget annuel ; • L'examen des projets de croissance externe et d'investissement à caractère stratégique ; • Le suivi de l'évolution de la concurrence par métier ; • Le suivi de l'évolution des participations ; • Le suivi de l'évolution des stratégies par métier. 	

Rôle du Comité des risques

- Conseiller l'organe d'administration concernant la stratégie en matière de risques et le degré d'aversion aux risques ;
- S'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par l'organe de direction conformément au degré d'aversion aux risques défini par l'organe d'administration ;
- Evaluer la qualité du dispositif de mesure, maîtrise et surveillance des risques ;
- S'assurer de l'adéquation des systèmes d'information eu égard aux risques encourus ;
- Apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction de gestion et de contrôle des risques et de veiller à son indépendance.

COMITÉ DES RISQUES	
Composition	
Président	Membres permanents
Monsieur M'hamed EL MOUSSAOUI	. Monsieur YOUNES ZOUBIR . Monsieur KHALID BENALLA . Monsieur LARBI BELARBI
Périodicité	
Le Comité des Risques se réunit au moins une fois par trimestre.	
Missions	
<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller l'Organe d'administration concernant la stratégie en matière de risques et le degré d'aversion aux risques ; • S'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par l'organe de direction conformément au degré d'aversion aux risques défini par l'organe d'administration ; • Évaluer la qualité du dispositif de mesure, maîtrise et surveillance des risques ; • S'assurer de l'adéquation des systèmes d'information eu égard aux risques encourus ; • Apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction de gestion et de contrôle des risques et veiller à son indépendance. 	

Durée de fonction des administrateurs

La durée des fonctions des administrateurs est de six années au plus, comme stipulé dans l'article 16 des statuts de la société SOFAC.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice de son mandat et tenue dans l'année qui suit. Les administrateurs sont toujours rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire, même si cette question n'est pas prévue à l'ordre du jour.

Le Management de Sofac

Le Management de Sofac s'appuie sur la direction générale et le Comité de Direction pour assurer une gestion adaptée et efficace. La gestion courante de Sofac est pilotée par le Comité de Direction qui prend toutes les décisions nécessaires à la réalisation des objectifs opérationnels et financiers déterminés par la direction générale. SOFAC a opté pour une séparation entre la Présidence du Conseil d'Administration et la Direction Générale.

Dirigeants	Fonction dans la société	Année de nomination
M. Hicham KARZAZI	Directeur Général	2010
M. Khalid DBICH	Directeur Général Délégué	2020
M. Marwane DOUYEB	Directeur Général Adjoint	2010
M. Younes HOUMAM	Directeur Administration et Back Office	2010
M. Badreddine EL HAFED	Directeur Exécutif en charge du Recouvrement et Contentieux	2012
Mme Meryem LIAFI	Directeur Audit et Inspection	2019
M. Khalid EL BOUAZZAOUI	Directeur Exécutif en charge des Systèmes d'Informations	2014
M. Ghassane LAHSAINI	Directeur Exécutif en charge du Commercial	2016
Mme. Fatima EZZOUINE	Directeur Risques, Contrôle Permanent	2016
Mme Nouhad BOURHILA	Directeur Juridique Conformité et Secrétariat Général;	2021
M. Abderrahim BENATTI	Directeur Organisation AMOA et Qualité	2017



CRITÈRES D'INDÉPENDANCE

CRITÈRES RETENUS POUR LA QUALIFICATION D'ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

Sofac suit avec vigilance l'évolution du cadre réglementaire et normatif national et international.

Le code marocain de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise de 2008 recommande la présence d'administrateurs non exécutifs «disposant de l'objectivité et de la liberté de jugement nécessaire à un exercice sain et serein de leur mission».

L'appréciation des critères d'indépendance est définie par la circulaire Bank Al-Maghrib 5/W/2016 fixant les conditions et modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit.

Les critères d'indépendance retenus par Sofac pour définir la notion d'administrateur indépendant sont également ceux prévus à l'article 41 bis de la loi 20-19 (modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes) , à savoir :

- Ne pas avoir été, au cours des trois (3) années précédant sa nomination :
- salarié ou membre des organes d'administration, de surveillance ou de direction de la société ;
- représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'un actionnaire ou d'une société que ce dernier consolide ;
- membre de l'organe d'administration ou de surveillance ou de direction, d'une société dans laquelle la société détient une participation quel que soit son pourcentage.
- Ne pas être, membre de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle la société dispose d'un mandat au sein de l'organe d'administration ou de surveillance, ou dans laquelle un membre des organes d'administration ou de surveillance ou de direction de la société, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois (3) ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration, de surveillance ou de direction ;
- Ne pas avoir été ou avoir représenté, durant les trois (3) dernières années, un partenaire commercial ou financier ou exerçant une mission de conseil auprès de la société ;
- Ne pas avoir un lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec un actionnaire ou un membre du conseil d'administration de la société ou son conjoint ;
- Ne pas avoir été commissaire aux comptes de la société au cours des six (6) années précédant sa nomination ;
- Ne détenir aucune action de la société.

PARITÉ ET REPRÉSENTATION DES PARTIES PRENANTES

LA PARITÉ ET LES RÈGLES SUIVIES EN LA MATIÈRE

		2021	2020	2019
Pourcentage des femmes dans le Directoire	%	23	20	20
Pourcentage des hommes dans le Directoire	%	77	80	80
Pourcentage des femmes dans le Conseil de Surveillance ou Conseil d'Administration	%	10	10	10
Pourcentage des hommes dans le Conseil de Surveillance ou Conseil d'Administration	%	90	90	90

FONCTIONNEMENT DE L'ORGANE ET RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

ASSIDUITÉ AUX SÉANCES DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration de SOFAC s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2021, avec un taux de participation de 100%

		2021	2020	2019
Nombre de réunions de l'Organe de gouvernance	Réunions	4	4	4

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration du 13 Février 2017, a décidé de mettre en place un barème de calcul des rémunérations des membres des Comités émanant du Conseil d'Administration.

Les Comités concernés sont :

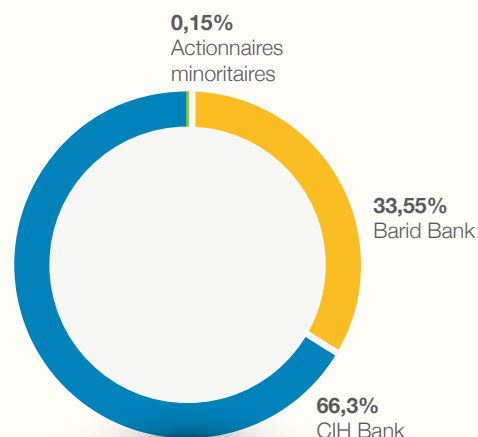
- Le Comité de Nomination et de Rémunération ;
- Le Comité Stratégique ;
- Le Comité d'Audit.

Ne bénéficient pas de cette rémunération :

- Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés du groupe CIH Bank ;
- Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés du groupe BARID AL MAGHRIB.

RELATION AVEC LES ACTIONNAIRES : INFORMATIONS COMMUNIQUÉES AUX ACTIONNAIRES

Sofac est détenue par CIH BANK à hauteur de 66,3%, Barid Al Maghrib à hauteur de 33,5%. Le reste, c'est à dire 0,15%, est détenu par divers actionnaires minoritaires. Cette structure actionnariale facilite aux Administrateurs l'exercice de formulation des recommandations directes et des instructions à la Direction Générale.





GOVERNANCE DE L'ÉTHIQUE

ACTIONS ENGAGÉES POUR PRÉVENIR LA CORRUPTION

Au-delà du code de déontologie et de la charte cadeau visant à prévenir la corruption

Sofac a mis en place une entité Conformité indépendante chargée de suivre le risque de non-conformité et de couvrir les sujets suivants :

- Le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle
- La prévention contre la corruption et la fraude
- La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (Sécurité Financière)
- La protection des données à caractère personnel
- Le respect de l'intérêt des clients.

La fonction Conformité répond aussi aux besoins suivants :

- Identifier et évaluer les risques de non-conformité liés aux activités de l'Établissement, y compris les nouveaux produits et activités;
- Assurer la veille réglementaire: centraliser les textes régissant les activités de l'établissement et suivre les projets de lois;

- Piloter les travaux de cartographie des risques de non-conformité et identifier les dispositifs de maîtrise des risques et les plans d'action à mettre en place

- S'assurer de la mise à jour des procédures impactées par les évolutions légales et réglementaires.

- Assister les métiers dans la mise en œuvre de leurs obligations réglementaires

- Conseiller les décideurs et les collaborateurs en matière de conformité

- Sensibiliser et former le personnel en matière de conformité aux lois, règles et normes applicables

Veiller à l'intégration des normes et règles de conformité dans le système de contrôle interne

Assurer le rôle sponsor dans les projets de transformation impliquant la conformité.

MESURES PRISES EN RÉPONSE À DES INCIDENTS DE CORRUPTION

En 2020, Sofac a entamé le projet de mise en place d'un dispositif de lutte contre la corruption.



NOS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

ACTIVITÉS AYANT UN IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET CHIFFRES

Petites étapes pour une grande réduction d'impact environnemental

SOFAC est consciente de sa responsabilité environnementale et de la nécessité de respecter et de protéger l'environnement de façon préventive et de réparer les dommages causés.

Cependant, l'impact direct de Sofac sur l'environnement est principalement lié à notre consommation d'énergie dans ses locaux et aux émissions générées par le faible nombre de déplacements d'affaires.

En partant de l'identification de cet impact environnemental, Sofac a implémenté les actions suivantes :

- Sensibilisation et information du personnel via une note diffusée périodiquement sur la newsletter interne de la société en ce qui concerne les mesures organisationnelles ainsi que les gestes à suivre pour participer à la réduction des coûts d'exploitation, contribuer à la préservation des ressources naturelles, et aussi diminuer ou éliminer les risques et les situations dangereuses liées aux installations techniques pour assurer la sécurité et la continuité de l'activité, et ainsi apporter une influence positive sur la performance énergétique et réaliser des économies non négligeables sans devoir démarrer de grands projets.

- Utilisation de la climatisation de manière intelligente à l'aide des thermostats installés au niveau de chaque local permettant le réglage de la climatisation.
- Programmation via la GTB, des horaires d'activation et d'arrêt de fonctionnement de tous les équipements techniques
- Remplacement du système d'éclairage traditionnel par des technologies moins énergivores comme les solutions à LED.
- Suivi quotidien de la consommation d'énergie et analyse des données.
- Installation dans les lieux de passage des détecteurs de présence et des horloges de programmation qui coupent l'électricité en dehors des heures de travail.

LITIGES ENVIRONNEMENTAUX

LITIGE ET POURSUITE POUR PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Aucun litige ou poursuite environnementale contre Sofac n'ont été constatés ou enregistrés par les autorités compétentes.

		2021	2020	2019
Valeur monétaire totale des amendes significatives	MAD	0,00	0,00	0,00
Nombre total de sanctions non monétaires	Sanctions	0,00	0,00	0,00

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

ACTIONS ET MESURES POUR ÉVALUER ET MINIMISER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

En matière de consommation énergétique, une réflexion est en cours afin de planifier une consommation énergétique moins importante par nos serveurs.

L'évolution du cadre réglementaire au Maroc pour l'approvisionnement d'une électricité renouvelable sera une opportunité pour assurer un mix énergétique.

D'autres mesures consistent à faire des choix environnementaux conscients dans les achats et à continuer d'investir dans des services numériques qui réduisent la consommation de papier ainsi que la réduction des déplacements grâce à l'utilisation de visioconférences.

Sofac réfléchit à la mise en place de modules de formation en e-learning sur le développement durable afin de sensibiliser les collaborateurs à la manière dont chacun peut contribuer à faire la différence par de petites actions.

DÉCHETS

MESURES DE GESTION ET D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- Réutilisation des cartons d'emballage du matériel acheté dans le bureau d'ordre pour l'envoi des colis
- Dématérialisation de plusieurs process afin de réduire progressivement l'utilisation du papier (Achat, archives et montage des dossiers de crédit)
- Vente du matériel hors usage pour éviter les déchets
- Gestion des déchets par le prestataire de nettoyage (tri, destruction ou recyclage)
- Limiter au maximum l'envoi des documents papiers, et privilégier la correspondance par téléphone ou e-mail.
- Réduire au maximum les impressions sur papier.
- Utiliser des piles rechargeables.
- Avoir toujours le réflexe de réparer un appareil avant de penser à acheter un nouveau pour éviter de produire des déchets.



EAU, ÉNERGIE, MATIÈRES PREMIÈRES...

CONSOMMATION EAU, ÉNERGIE, MATIÈRES PREMIÈRES...

Maitrise de la consommation d'eau

Il existe de simples gestes quotidiens et des équipements permettant d'économiser cette ressource indispensable :

- Suivi quotidien de la consommation d'eau,
- Interdiction de l'utilisation des tuyaux d'arrosage pour le nettoyage des parkings et l'extérieur du bâtiment,
- Rappel aux collaborateurs et aux visiteurs qu'ils doivent économiser l'eau au-dessus des robinets (affiches / étiquettes)
- Vérification régulière de l'absence de fuites dans les chasses d'eau, robinets etc... et les réparer au plus vite.
- Réduction du volume d'eau utilisé à chaque chasse d'eau en optant pour des WC double flux.

PRATIQUES RH

RECRUTEMENT

Grâce à une démarche active tenant compte des enjeux du marché du travail, SOFAC détecte les besoins, met en place un processus de sourcing des profils appropriés, s'assure du suivi des nouvelles recrues et leur totale intégration.

		2021	2020	2019
Taux de Recrutement de nouvelles employées femmes	%	37,00	34,00	32,00
Taux de Recrutement de nouveaux employés hommes	%	63,00	66,00	68,00

RÉMUNÉRATION

SOFAC prévoit un schéma d'intéressement pour ses collaborateurs Front (Commercial et recouvrement)

basé sur une prime trimestrielle, indexée à un barème calculé en fonction des taux de réalisations des objectifs de ventes et de recouvrement. Les salariés de SOFAC ne participent pas à un schéma d'intéressement du capital.

		2021	2020	2019
Masse salariale pour la catégorie cadres	%	78 867 703,14	71 123 380,53	75 734 463,01
Masse salariale pour la catégorie non-cadres	%	32 578 987,84	29 057 041,27	30 647 820,44

GESTION DE CARRIÈRES

L'évolution au sein de l'entreprise est une étape importante dans le parcours professionnel. Aussi, offrir des perspectives attractives d'évolution de carrières à ses collaborateurs est primordial.

L'objectif de SOFAC est d'accompagner les collaborateurs dans le cadre d'une approche constructive d'amélioration via l'écoute, l'implication et la recherche des meilleurs aboutissements en termes de gestion de carrières.

		2021	2020	2019
Pourcentage du nombre total d'employées femmes ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière	%	23,00	0,00	8,4
Pourcentage du nombre total d'employés hommes ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière	%	77,00	100	91,6

FORMATION

SOFAC offre à ses collaborateurs des occasions de formation continue tout au long de leur carrière, afin de développer l'expertise, la transversalité et la transférabilité des compétences, qu'elles soient techniques ou managériales.

L'engagement de SOFAC est de mettre à la disposition de chacun les moyens et les outils pour améliorer ses performances et parfaire ses connaissances. C'est dans ce sens que chaque année, un budget est consacré à ce volet. En faisant appel à des cursus courts, longs ou encore des formations pointues et ciblées pour accompagner chaque collaborateur dans son parcours métier.

		2021	2020	2019
Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Heures	41,8	35,83	41,8
Nombre de collaborateurs femmes ayant bénéficié d'une formation	collaboratrices	31	65	8
Nombre de collaborateurs hommes ayant bénéficié d'une formation	collaborateurs	33	76	32
Nombre total d'heures de formation	Heures	1 672	5 052	1 672
Pourcentage du personnel de sécurité ayant reçu une formation formelle aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme et leur application à la sécurité	%	0,00	0,00	0,00

EFFECTIFS

		2021	2020	2019
Nombre total d'employés	Employés	363	358	344
Nombre total de sites d'activité	Sites	17	17	17

RÉPARTITION PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

		2021	2020	2019
Nombre de Cadres	Cadres hommes	85,00	81,00	94,00
Nombre d'employés	Employés hommes	119,00	120,00	100,00
Nombre de Cadres	Cadres femmes	60,00	53,00	56,00
Nombre d'employés	Employées femmes	99,00	104,00	94,00

RÉPARTITION PAR CT (CDI, CDD, INTÉRIM...)

		2021	2020	2019
Nombre total d'employés Hommes avec contrat CDI	Employés	196,00	191,00	180,00
Nombre total d'employées Femmes avec contrat CDI	Employés	151,00	154,00	145,00
Nombre total d'employés Hommes avec contrat CDD	Employées	8,00	10,00	14,00
Nombre total d'employées Femmes avec contrat CDD	Employées	8,00	3,00	5,00

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE (DIRECTION, CADRES, EMPLOYÉS...)

		2021	2020	2019
Nombre total des Cadres relevant du Senior Management	Cadres	13,00	10,00	10,00
Nombre total des Cadres relevant du Middle Management	Cadres	49,00	50,00	50,00
Nombre total des Employés relevant du personnel technique et de bureau	Employés	301,00	298,00	284,00

RÉPARTITION GLOBALE PAR GENRE

		2021	2020	2019
Nombre des effectifs Femmes	Collaboratrices	159,00	157,00	150,00
Nombre des effectifs Hommes	Collaborateurs	204,00	201,00	194,00

RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

		2021	2020	2019
Nombre de vos effectifs dont l'ancienneté est inférieure à 5 ans	Collaborateurs	160,00	183,00	195,00
Nombre de vos effectifs dont l'ancienneté est entre 5 et 15 ans	Collaborateurs	165,00	145,00	128,00
Nombre de vos effectifs dont l'ancienneté est supérieur à 15 ans	Collaborateurs	38,00	30,00	21,00

NOMBRE DE DÉMISSIONS PAR EXERCICE (PAR CATÉGORIE)

		2021	2020	2019
Nombre de démissions Volontaire pour le Senior Management	Démissions	0,00	0,00	0,00
Nombre de démissions Volontaire pour le Middle Management	Démissions	2,00	3,00	6,00
Nombre de démissions Volontaire pour le personnel technique et de bureau	Démissions	30,00	4,00	27,00

NOMBRE DE RECRUTEMENTS PAR EXERCICE (PAR CATÉGORIE)

		2021	2020	2019
Nombre de recrutements pour le Senior Management	Recrutements	0,00	0,00	0,00
Nombre de recrutements pour le Middle Management	Recrutements	1,00	5,00	9,00
Nombre de recrutements pour le personnel technique et de bureau	Recrutements	45,00	26,00	37,00

DIVERSITÉ ET LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

		2021	2020	2019
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie Senior Management	%	16,00	18,00	18,00
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie Middle Management	%	28,00	28,00	30,00
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie Personnel technique et de bureau	%	47,00	47,00	47,00

LIBERTÉ SYNDICALE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE

Conformément aux dispositions du code du travail, SOFAC a organisé les élections des délégués des salariés le 15 et le 17 Juin 2021. De ce fait, 3 délégués ont été élus pour le collège des cadres et assimilés et 4 pour le collège des employés.

Des Comités d'hygiène et de sécurité et d'Entreprise sont organisés selon la périodicité réglementaire :

Comité d'Hygiène et de Sécurité :

Tenu une fois tous les 3 mois, il est constitué de l'entité RH, du Directeur adjoint en charge des achats et moyens généraux en tant que chef du service de sécurité, du médecin de travail et des délégués des salariés.

Le comité de sécurité et d'hygiène s'est chargé des sujets suivants :

- Assurer l'application des mesures prises par SOFAC pendant la pandémie Covid : mise à disposition des bavettes, gels hydro alcooliques, tests de dépistage, suivi par le médecin de travail des cas détectés ainsi que l'acquisition des tests rapides pour les collaborateurs retournant des congés annuels.

- Sensibiliser les collaborateurs contre les effets néfastes du tabac ;
- Susciter toutes initiatives portant notamment sur les méthodes et procédés de travail, le choix du matériel, de l'appareillage et de l'outillage nécessaires et adaptés au travail ;
- Donner son avis sur le fonctionnement du service médical du travail;
- Développer le sens de prévention des risques professionnels et de sécurité au sein de l'entreprise.

Comité d'entreprise :

Tenu une fois tous les 6 mois, il est constitué de l'entité RH et des délégués des salariés.

Le comité d'entreprise s'est chargé des sujets suivants :

- L'élaboration de projets et activités sociaux au profit des salariés et leur mise à exécution ;
- Les programmes d'apprentissage et de formation continue des salariés.

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DE PERSONNEL

		2021	2020	2019
Nombre de délégués du personnel	Délégués du personnel	7,00	0,00	0,00
Nombre de représentants syndicaux	Représentants syndicaux	0,00	0,00	0,00

NOMBRE DE JOURS DE GRÈVE PAR EXERCICE

		2021	2020	2019
Nombre de jours de grève	Jour(s)	0,00	0,00	0,00

NOMBRE DE LICENCIEMENTS PAR EXERCICE (PAR CATÉGORIE)

		2021	2020	2019
Nombre de licenciements pour cadres supérieurs	Licenciement(s)	0,00	0,00	0,00
Nombre de licenciements pour cadres moyens	Licenciement(s)	0,00	0,00	2,00
Nombre de licenciements pour employés	Licenciement(s)	0,00	0,00	2,00
Taux de rotation de nouvelles employées femmes	%	0,00	0,00	1,00

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL PAR EXERCICE

		2021	2020	2019
Accidents des Employés	Accident(s)	9,00	5,00	11,00

MAINTIEN DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA GESTION DE LA CRISE COVID ?

Comment Sofac a-t-elle géré l'impact de la crise sanitaire sur ses clients ?

Sofac a continué d'accompagner ses clients ayant des difficultés financières par le prolongement de reports en fonction de la situation, du secteur d'activité et les accords avec les instances professionnelles.

Comment Sofac a-t-elle géré l'impact de la crise sanitaire pour ses collaborateurs ?

Afin de faire face à l'évolution de la pandémie et les différentes vagues qui ont eu lieu, Sofac a cherché à renforcer les dispositifs qui ont été mis en place au début de la pandémie.

Mesures préventives au niveau des locaux

Désinfection et nettoyage des lieux des locaux

Une opération de désinfection globale des locaux de SOFAC deux fois par mois, concerne les locaux du siège, Annexe Walili, et le réseau d'agences. Le dépôt de Dar Bouazza est désinfecté avant et après chaque Vente Aux Enchères Publiques.

Outre cette mesure, le nettoyage des locaux est renforcé avec un passage supplémentaire au niveau des agences et un passage toutes les heures au niveau des zones sanitaires du siège et des plateaux Walili.

Affichage des gestes barrières et des consignes de sécurité

Pour sensibiliser l'ensemble des personnes au respect des gestes barrières, un affichage est mis dans l'enceinte des locaux de SOFAC (Siège, Annexe Walili, Agences, dépôt) à travers des fiches et messages sur les écrans des agences. Il s'agit principalement des :

1. Consignes barrières générales de sécurité
2. Procédures à suivre, Instructions pour le lavage des mains

3. Obligation de prise de température
4. Obligation de port du masque
5. Limitation du nombre de personnes dans quelques endroits communs (sanitaires, ascenseurs et kitchenettes)
6. Marquage pour la distanciation

Contrôle d'accès aux locaux

Des contrôles ont été renforcés à l'entrée des locaux, pour s'assurer :

1. Du port de masques
2. De la température de la personne à travers une caméra thermique au niveau du siège et les pistolets thermiques pour les autres sites
3. Du respect de la distanciation sociale dans le cas des clients en file d'attente.
4. De l'enregistrement des noms, prénoms et n° de CIN, date et heure d'arrivée de tous les visiteurs des sites SOFAC

Ce contrôle concerne les salariés, les prestataires de service et les clients...

En cas de livraison, ces prestataires passent par le bureau d'ordre, seul interlocuteur et interface avec les entités internes chargées de la réception. Pour les livraisons personnelles, les intéressées doivent les chercher à l'extérieur des locaux SOFAC.

Pour le cas particulier de la gestion des Ventes aux Enchères Publiques (VEP), un dispositif spécifique a été mis en place en 2020 et renforcé cette année pour appliquer des gestes barrières aux enchérisseurs :

- Enregistrement des données lors de l'accès,
- Gestion de la circulation à l'intérieur et à l'extérieur du dépôt,
- Organisation du déroulement des séances



Distributeurs de cafés et espace de prière

Les distributeurs de café ont continué à être mis hors exploitation pour éviter tout risque de contamination externe.

L'accès à la salle de prière est toujours interdit.

Utilisation des ascenseurs

L'utilisation des ascenseurs a continué à être limitée à deux personnes maximum avec l'utilisation du marquage au sol pour respecter la distanciation sociale à l'exception du monte-charge limité à trois personnes.

Aménagement des bureaux Front et de marguerites de travail

Pour le personnel en contact avec les clients, la séparation en plexiglas a été maintenue au niveau des bureaux pour éviter le contact direct.

Cette séparation a été maintenue, aussi, au niveau des lieux de travail en groupe, principalement au niveau des marguerites des plateformes (Commercial, recouvrement...)

Articles de protection individuels

Les actions ont été maintenues et renforcées. Il s'agit principalement de :

1. La mise en place du Gel Hydro Alcoolique, des papiers jetables et des poubelles au niveau des endroits stratégiques (Accueil, Ascenseurs, toilettes...),
2. Les masques sanitaires et masques visières aux personnels en contact avec la clientèle;
3. La mise en place de distributeurs de Gel Hydro Alcoolique Infra rouge pour éviter le contact,
4. La désactivation des sèche-mains électriques, et l'utilisation des mouchoirs jetables en papier.
5. Le maintien des portes intérieures ouvertes pour éviter de toucher les surfaces de contact les plus usuelles, ainsi que le portillon de l'entrée du siège.

Organisation du travail des entités

Les principes d'organisation convenus sont comme suit :

- L'organisation d'une reprise progressive et prudente garantissant les meilleures conditions de protection des collaborateurs

- Le maintien du télétravail pour les fonctions supports et les fonctions métiers tant que possible et en priorisant les personnes atteintes de maladies chroniques, les femmes enceintes...
- L'appréciation par les managers d'organiser des rotations des équipes entre le travail en présentiel au bureau, le télétravail et les congés.
- L'appréciation des déplacements, est laissée aux managers en fonction de l'activité avec déclaration aux RH dans le cas contraire. Un ordre de mission ouvert est établi pour les personnes concernées pour faciliter leurs déplacements fréquents.

Communication Interne et Externe

Un dispositif de communication interne et externe est mis en place pour informer les différentes parties prenantes.

Communication interne

Outre l'affichage mis en place dans l'enceinte des locaux de SOFAC portant sur les gestes barrières et les consignes de sécurité, l'un mailing a été communiqué par l'entité RH à l'ensemble du personnel concernant les mesures mises en place pour lesdites consignes.

Communication externe

Sur le plan de la communication externe, les actions suivantes ont été mises en place :

1. Publication d'un communiqué en direction des clients sur la page facebook
2. Mailing aux partenaires automobiles, Agents agréés et les entreprises conventionnées.

Procédure à suivre en cas de détection d'un cas Covid-19

Pour gérer tout risque de contamination au sein des locaux de SOFAC, une procédure a été mise en place pour gérer les cas suspects en fonction des scénarii de détection des cas :

1. Détection à l'intérieur des locaux de SOFAC
2. Détection en dehors des locaux de SOFAC

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION

Divulgations AMMC	Page ou Rubrique	Explications et Omissions
Profil, stratégie et référentiels adoptés	86, 87, 88	
Périmètre Reporting, entités goupe et consolidation	82, 83	
Matérialité	80	
Méthodologie, identification, collecte, traitement, complication, limites et méthodes de calcul	80, 81	
Vérification	80, 81	
Comply or explain	112, 113	

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Divulgations AMMC	Page ou Rubrique	Explications et Omissions
Activité ayant impact sur l'environnement et chiffres	104, 105	
Politique environnementale, mesure pour limiter impact, normes et objectifs fixés	--	Sofac ne dispose pas de politique environnementale. Sofac documentera les aspects de sa politique environnementale d'ici 2025.
Litige et poursuite pour problématiques environnementales	105	
Actions et mesures pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux	105	
Mesures de gestion et d'élimination des déchets	105	
Consommation d'eau, d'énergie et matières premières...	106	

INFORMATIONS SOCIALES

Divulgations AMMC	Page ou Rubrique	Explications et Omissions
Recrutement	106	
Rémunération	106	
Gestion de carrières	107	
Formation	107	
Handicapés (emploi et insertion)	--	La Diversité documentera ce sujet dans sa prochaine politique RSE, prévue d'ici 2025.
Égalité Hommes-Femmes	108	
Répartition par branche d'activité	107	
Répartition par CT (CDI, CDD, Intérim...)	107	
Répartition par catégorie (Direction, Cadres, Employés...)	108	
Répartition globale par genre	108	
Répartition par ancienneté	108	
Indiquer tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats et les sommes affectées à ce titre pour les 3 dernières années	106	
Nombre de représentants de personnel	109	
Nombre de jours de grève par exercice	109	
Nombre d'accidents de travail par exercice	110	
Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)	109	
Nombre de démissions par exercice (par catégorie)	108	
Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)	108	
Nombre et nature des litiges sociaux par exercice (collectifs ou individuels)	--	Information non disponible

GOUVERNANCE

Divulgations AMMC	Page ou Rubrique	Explications et Omissions
Membres exécutifs et non exécutifs	96	
Membres indépendants	96, 97, 98	
Existence de comités spécialisés	98, 99, 100	
Critères retenus pour la qualification d'administrateurs d'indépendants	101	
La parité, et les règles suivies en la matière	102	
Assiduités aux séances du conseil	102	
Rémunération des administrateurs	102	
Rémunération des dirigeants, (stock option, avantages en nature)	--	Sofac élaborera, dans un prochain reporting ESG, une méthodologie de documentation et de consolidation des données.
Relation avec les actionnaires : information communiquées aux actionnaires	102	
Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux	101, 102, 103	
Actions engagées pour prévenir la corruption	103	
Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	103	

INFORMATIONS SUR LES PARTIES PRENANTES

Divulgations AMMC	Page ou Rubrique	Explications et Omissions
Impact économique et social sur riverains ou populations locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation	95	
Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	95	
Actions correctives dans des activités à impact négatif significatif potentiel ou avéré sur les communautés locales	95	
Conditions de dialogue avec les parties prenantes	93	
Politiques et critère de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs et partenaires...)	94	

AUTRES

Divulgations AMMC	Page ou Rubrique	Explications et Omissions
Objectifs et engagements de l'émetteur	90	
Réalisations des objectifs et engagements RSE	92	
Articulation Démarche RSE et stratégie et métier de l'émetteur et démonstration de l'impact des actions menées sur la performance économique et financière	114, 115, 116	

INDICATEURS ESG

		2021	2020	2019	2018
Profil, Stratégie et référentiels adoptés					
Nombre total d'employés	Employés	363	358	344	347
Nombre total de sites d'activité	Sites	17	17	17	15
Litige et poursuite pour problématiques environnementales					
Valeur monétaire totale des amendes significatives	MAD	0	0	0	0
Nombre total de sanctions non monétaires	Sanctions	0	0	0	0
Actions et mesures pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux					
Réduction de la consommation d'énergie	%	0	6	8	0
Mesures de gestion et d'élimination des déchets					
Consommation Eau, Énergie, Matières premières...					
Consommation d'électricité	kWh	739 786,10	697 748,00	743 870,00	809 753,00
Consommation de chauffage	kWh	167 926,91	153 504,00	163 651,50	178 145,72
Consommation énergétique totale au sein de l'organisation	kWh	907 713,00	851 252,00	907 522,00	987 899,00
Recrutement					
Taux de Recrutement de nouveaux employés femmes	%	37	34	32	42
Taux de Recrutement de nouveaux employés hommes	%	63	66	68	58
Rémunération					
Masse salariale pour la catégorie cadres	MAD	78 867 703,14	71 123 380,53	75 734 463,01	66 611 946,31
Masse salariale pour la catégorie non-cadres	MAD	32 578 987,84	29 057 041,27	30 647 820,44	27 019 841,55
Gestion de carrières					
Pourcentage du nombre total d'employées femmes ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière	%	23	0	8,4	0
Pourcentage du nombre total d'employés hommes ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière	%	77	100	91,6	0
Formation					
Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Heures	41,8	35,83	41,8	55,6
Nombre de collaborateurs femmes ayant bénéficié d'une formation	collaboratrices	31	65	8	28
Nombre de collaborateurs hommes ayant bénéficié d'une formation	collaborateurs	33	76	32	52
Nombre total d'heures de formation	Heures	1672	5052	1 672	4448
Pourcentage du personnel de sécurité ayant reçu une formation formelle aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme et leur application à la sécurité	%	0	0	0	0

		2021	2020	2019	2018
Handicapés (emploi et insertion)					
Pourcentage des femmes à mobilité réduite au sein de votre effectif	%	0	0	0	0
Pourcentage des hommes à mobilité réduite au sein de votre effectif	%	0	0	0	0
Égalité Homme-Femme					
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie Senior Management	%	16	18	18	11
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie Middle Management	%	28	28	30	20
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie Personnel technique et de bureau	%	47	47	47	48
Répartition par branche d'activité					
Nombre de Cadres	Cadres	85	81	94	93
Nombre d'employés	Employés	119	120	100	100
Nombre de Cadres	Cadres	60	53	56	58
Nombre d'employés	Employés	99	104	94	96
Répartition par CT (CDI, CDD, Intérim...)					
Nombre total d'employés Hommes avec contrat CDI	Employés	196	191	180	178
Nombre total d'employées Femmes avec contrat CDI	Employées	151	154	145	145
Nombre total d'employés Hommes avec contrat CDD	Employés	8	10	14	15
Nombre total d'employées Femmes avec contrat CDD	Employées	8	3	5	9
Répartition par catégorie (Direction, Cadres, Employés...)					
Nombre total des cadres relevant du Senior Management	Cadres	13	10	10	9
Nombre total des cadres relevant du Middle Management	Cadres	49	50	50	45
Nombre total des employés relevant du personnel technique et de bureau	Employés	301	298	284	293
Répartition globale par genre					
Nombre des effectifs Femmes	collaboratrices	159	157	150	154
Nombre des effectifs Hommes	Collaborateurs	204	201	194	193
Répartition par ancienneté					
Nombre de vos effectifs dont l'ancienneté est inférieure à 5 ans	Collaborateurs	160	183	195	201
Nombre de vos effectifs dont l'ancienneté est entre 5 et 15 ans	Collaborateurs	165	145	128	126
Nombre de vos effectifs dont l'ancienneté est supérieure à 15 ans	Collaborateurs	38	30	21	20

		2021	2020	2019	2018
Nombre de représentants de personnel					
Nombre de délégués de personnel	Délégués de personnels	7	0	0	0
Nombre de représentants syndicaux	Représentants syndicaux	0	0	0	0
Nombre de jours de grève par exercice					
Nombre de jours de grève	Jour(s)	0	0	0	0
Nombre d'accidents de travail par exercice					
Accidents des Employés	Accident(s)	9	5	11	11
Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)					
Nombre de licenciements pour cadres supérieurs		0	0	0	0
Nombre de licenciements pour cadres moyens		0	0	2	0
Nombre de licenciements pour employés		0	0	1	2
Taux de rotation de nouveaux employés femmes	%	0	0	1	---
Nombre de démissions par exercice (par catégorie)					
Nombre de démissions volontaire pour le Senior Management	Démissions	0	0	0	0
Nombre de démissions volontaire pour le Middle Management	Démissions	2	3	6	8
Nombre de démissions volontaire pour le personnel technique et de bureau	Démissions	30	4	27	18
Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)					
Nombre de recrutements pour le Senior Management	Recrutements	0	0	0	0
Nombre de recrutements pour le Middle Management	Recrutements	1	5	9	10
Nombre de recrutements pour le personnel technique et de bureau	Recrutements	45	26	37	33
La parité, et les règles suivies en la matière					
Pourcentage des femmes dans le Directoire	%	23	20	20	---
Pourcentage des hommes dans le Directoire	%	77	80	80	---
Pourcentage des femmes dans le Conseil de Surveillance ou Conseil d'Administration	%	10	10	10	10
Pourcentage des hommes dans le Conseil de Surveillance ou Conseil d'Administration	%	90	90	90	90
Assiduité aux séances du conseil					
Nombre de réunions de l'Organe de gouvernance	Réunions	0	0	0	0
Rémunération des administrateurs					
Montant net versé aux personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	MAD	---	---	16 000,00	56 000,00
Rémunération des dirigeants, (stock option, avantages en nature)					
Avantages à court terme (Rémunération fixe, charges patronales comprises)	KMAD	19762	15 404,00	12 673,00	12 673,00
Actions engagées pour prévenir la corruption					
Mesures prises en réponse à des incidents de corruption					
Nombre total de cas avérés de corruption.	Cas	0	0	0	0
Actions correctives dans des activités à impact négatif significatif potentiel ou avéré sur les communautés locales					
Nombre total de cas de violations identifiés des droits des communautés locales (autochtones)	Cas	0	0	0	0

Siège social :

57 Bd Abdelmoumen,
Casablanca , 20000,

Tél. : +212 5 22 42 96 96

Fax : +212 5 22 42 96 00

www.sofac.ma

